

rouge

quotidien communiste révolutionnaire

1F80.

Luxembourg 15 FL Hollande 1 Franc Portugal 15 Esc. Italie 350 L Belgique 18 FB Grèce 22 DR Suisse 1 FS Suède 225 KR Algérie 160 dinar Maroc 210 dirams

Les mesures Stoleru sont dépassées

CNPF : LA GUERRE CONTRE LES IMMIGRES

● Lors de l'assemblée générale patronale, hier à Paris, Ambroise Roux réclame le refoulement d'un million de travailleurs immigrés d'ici 1985.

● Les patrons soutiennent le programme de Blois

La trêve aura été fragile. Après avoir quitté l'Élysée, Chirac a prononcé à Vierzon l'un des discours les plus violents contre une manœuvre qu'il juge cette fois-ci dirigée exclusivement contre le RPR. Mais il aura perdu encore un point, et de taille, mardi : sans tapage, mais non moins fermement, le CNPF s'est rangé ouvertement aux côtés de Barre. « Nous sommes tout à fait d'accord avec les affirmations du programme de Blois », a dit Ceyrac. Le ralliement est d'importance. Il accentuera l'éclipse au moins temporaire du RPR dont les accents de violence deviennent des accents de dépit. Mais les amis de Chirac n'ont pas renoncé pour autant au rôle qu'il se sont assignés : se mettre « en réserve », être et rester, comme il a été dit à Vierzon, « le parti du recours ».

D'accord avec le programme de Blois, a dit Ceyrac ; d'accord pour alléger les charges des entreprises, d'accord pour revenir à la liberté des prix, d'accord pour restaurer les marges bénéficiaires.

D'accord, mais il nous en faut davantage : le ralliement prépare la surenchère : « Que les affirmations du Premier ministre se traduisent par des mises en liberté effectives », a dit Ceyrac ; « la liberté, tout de suite, et pas un jour ou l'autre. »

Il entend par là le retour immédiat à la liberté des prix et la remise en cause des ordonnances de 1945 sur le contrôle des prix, qui, selon lui musèlent l'économie. On sait ce que ça veut dire : liberté d'augmenter les prix, liberté de licencier, liberté d'exploiter.

Pour cela il faut revenir sur les conquêtes ouvrières. C'est là un projet à long terme pour le patronat, un projet pour 1985 comme ses dirigeants l'ont dit dans leurs rapports. C'est-à-dire un projet qui « ne se limite pas à telle échéance politique, ni les proches, ni les lointains ».

Autrement dit, en même temps que le patronat se range ouvertement aux côtés du Premier ministre, il affirme — quelle que soit l'issue des élections — sa volonté de poursuivre sa mission : imposer l'austérité aux travailleurs.

Aussi s'est-il gardé d'agiter le spectre du chaos inévitable engendré par la « coalition socialo-communiste » comme à l'ordinaire. Il est resté plus circonspect, en soulignant que tout gouvernement devrait compter avec ce qu'il appelle « la situation objective », c'est-à-dire la crise économique, le chômage, la stagnation du pouvoir d'achat.

Aussi appelle-t-il les « partenaires sociaux », c'est-à-dire les syndicats à cesser de se figer sur la défense des « conquêtes de 1936 ».

Mais les travailleurs ne l'entendent pas de cette oreille. « Renoncer aux conquêtes ouvrières » ? Non, se dresser pour les défendre. Ne « pas céder à la facilité d'un abaissement massif du temps de travail » ? Non, les 35 h, tout de suite, et sans diminution de salaire. « Renvoyer un million d'immigrés chez eux d'ici 1985 » ? Non, abroger les mesures Stoleru et partager le travail entre toutes les mains ouvrières. « Donner des subventions à la sidérurgie » ? Non, nationaliser tous les secteurs clés sans indemnité ni rachat.

Ainsi, les travailleurs lutteront contre l'austérité. En posant leurs solutions, les solutions ouvrières.

Au moment où, avec le langage cynique qui est le sien, le CNPF annonce son soutien à Barre et à sa volonté de voir mener une politique d'austérité par tout gouvernement qui sortira des élections, les travailleurs doivent plus que jamais exiger du PC et du PS, non seulement qu'ils s'unissent pour former un gouvernement, mais qu'ils refusent de gérer la crise comme le leur demande le patronat et comme l'ont accepté Soares et Berlinguer.

Madeleine Verdi

BARRE DEMAIN A PEKIN



N° 553 MERCREDI 18 JANVIER 1978

Grève totale dans les écoles de Soweto

Hier, c'était le premier jour de la rentrée scolaire à Soweto en Afrique du Sud après plusieurs mois de boycottage des cours. Mais hier, à Soweto, les écoles primaires sont restées désertes. Le 1^{er} février ce sera la rentrée des écoles secondaires. Celles-ci avaient fermé en octobre en raison d'un mouvement de grève générale des 27 000 lycéens appuyés par une majorité de professeurs favorables à une abolition de la ségrégation raciale dans l'enseignement.

En inscrivant leurs enfants, les parents doivent s'engager à rembourser les dégâts qui pourraient être commis dans le lycée et promettre que leurs enfants ne suivront pas de mouvement de grève. On comprend dès lors pourquoi seule une minorité d'élèves est inscrite pour cette rentrée. D'après des informations transmises par le quotidien *Star* de Johannesburg, la police s'est livrée, hier matin, à la chasse aux jeunes Noirs dans les rues de la ville pour les punir de ne pas être à l'école. Plusieurs de ces jeunes ont été blessés par les flics.

La majorité en baisse

- Le dernier sondage « Figaro-SOFRES », publié hier matin, traduit un net effritement des intentions de vote en faveur de la majorité : 44 %. La gauche, elle, reste toujours majoritaire : 51 % des suffrages potentiels. Il est intéressant de noter que le rapport des forces, à droite, se détériore pour les « giscardiens », et qu'il s'améliore sensiblement, à gauche, pour le Parti socialiste.

Lire page 5

Postiers en grève

- Aujourd'hui, la première de quatre journées d'action aux PTT va se dérouler. Quatre journées pour quatre catégories de personnel. Cette fois, ce sont les agents du service général qui sont concernés. Les postiers divisés en catégories, alors qu'ils ont pourtant des revendications communes.

Le mouvement risquerait bien d'être, dans ces conditions, en dents de scie.

Lire page 6

« Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs »

- La campagne commence. Quel est le sens, quelles sont les limites de l'accord conclu entre l'OCT, les CCA et la LCR ? Quels seront les axes de la campagne de la LCR ? Pourquoi des candidats d'organisation ?

Lire page 4

RFA : après les déclarations d'Irmgard Möller

- Après les dépositions d'Irmgard Möller et celle de trois policiers chargés de la surveillance à Stammheim, il ne reste plus grand chose des déclarations fracassantes du procureur général Rebmann qui prétendait avoir trouvé la clé des « mystères » de Stammheim.

Par ailleurs, on peut se demander ce qui aurait poussé un détenu de la RAF à faire les « révélations » qu'évoque Rebmann : et l'on voit se profiler un chantage fort peu ragoutant du bureau des recherches criminelles de RFA...

Lire en page 8

Les élections syndicales dans l'Etat espagnol

- Nous avons examiné hier comment la politique des directions syndicales communistes et socialistes avaient favorisé les tentatives gouvernementales et patronales de restreindre le poids et le rôle des comités d'usine qui sont élus en ce moment dans toutes les entreprises espagnoles de plus de 50 salariés. L'article d'aujourd'hui, qui clôt cette série, analyse la polémique développée entre les CO et l'UGT et tente de tracer une première ébauche de ce que sera le panorama syndical après ces élections.

Lire page 8

Nouvelle Calédonie, colonie des vacances

« Je suis un peu gêné de vous envoyer ce poème parce qu'il est difficilement publiable. D'abord par sa longueur et nous manquons toujours de place au soleil. Ensuite parce que, il y a dedans des mots et des choses qui sont difficilement parlantes pour quelqu'un qui n'a pas longtemps vécu en Nouvelle-Calédonie.

« Mais, j'ai voulu dire quelque chose aux camarades canaques qui occupent le foyer calédonien, quelque chose qui fasse chaud au cœur comme les pierres rouges du bognat qui cuit dans les paniers de palmes. C'est à eux que j'adresse ce poème, et j'aurais aimé qu'ils puissent le lire dans Rouge.

« Voilà. Si par extraordinaire vous le publiez, je vous joins un petit lexique pour mieux comprendre. Pour les problèmes généraux de la Calédonie, il vaudrait mieux écrire ou rendre visite aux camarades du foyer, ils le diront mieux que moi, et le soutien c'est aussi d'apprendre à écouter.

« La poesia es un arma cargada de futuro. »

Pacifique noir, mon Pacifique
Quand la houle s'allonge
Entre tes longitudes
Cajolant les tropiques
D'une foule de songes
Dont la mer de Corail
A perdu l'habitude...

Car les grands requins blancs
Ont vomi leur ferraille
Dans le creux des rochers
Dégrafés des grands flancs
Les crocs en attirail
Les mâchoires accrochées
Ornent pour les touristes
Les murs puants et tristes
D'un restaurant le soir.

Et la mer de Corail
Est une platitude...

Plage de Poindimié
Ou coulaient les entrailles
Des pauvres mangeurs d'hommes
Canaques ou requins
Vous êtes la canaille
Soyez donc majordomes
Pour les Américains...

Et la mer de Corail
Nourrit d'autres requins...

Et les récifs se meurent
Etouffés de nickel

Et les poissons charmeurs
Fouillent dans les dépôts
De la US-Navy
Pour trouver des schnorkels
Qui les maintiennent en vie...

Matsushita, Hincó,
Se sont reconciliés
Sur le champs de bataille
Des grands minéraliers :
Lagon empoisonné
Langoustes ballonnées
Bourrée de monoxides
Langueur irraisonnée
De l'océanocide...

Et la mer de Corail
Est une solitude.

Vieux caillou tavelé
Qu'on évente à la mine
Pierres ensorcelées
Pétroglyphes mystères...

Peuples privés de terre
Dans les fonds de vallée
Fantômes des famines
Ancêtres échevelés

Vous êtes la mémoire
Endormie dans les rocs
Dans anciennes batailles
Contres les conquérants...

Et le grand chef Ataï
Chante dans les torrents
Brandissant le tamioç
Dans la nuit de l'histoire.

De la nuit coloniale
Ont surgi les esprits
Et du sang des étoiles
Ils réclament le prix...

Et la mer de Corail
Est une inquiétude.

Patrick

Lexique :

Inco : la plus grande firme mondiale (US of course) de mines de nickel. Investit fantomatiquement en Calédonie avec Kaiser Aluminium (US too).

Matsushita : trust japonais gros consommateur de nickel calédonien.

Le Caillou : surnom donné à la Grande Terre, île principale de la Nouvelle-Calédonie.
Pétroglyphes : motifs sculptés sur d'énormes pierres perdues dans la brousse, dont personne ne connaît les auteurs (civilisation disparue) ?

Grand chef Ataï : dirigeant de l'insurrection anti-coloniale de 1878. Décapité par les Français.
Tamioç : hache de guerre canaque en pierre polie.

PAS DE PANIQUE...



Attention prudence !

« Chers camarades
« Le texte « Lettre ouverte d'oppositionnels du SED à Wolf Biermann » que vous avez publié, le 5 janvier, demande à être replacé dans son contexte :

« D'abord, ce texte ne date pas de novembre 1977, mais de novembre 1976.

« Nous avons été les premiers à en prendre connaissance en RFA, nous l'avons alors transmis à Biermann et Wallraff, en priant Biermann de le rendre public.

Mais celui-ci est demeuré circospect, pensant qu'il s'agissait soit d'une provocation de la police politique de RDA, soit d'un texte émanant d'un petit groupe absolument pas représentatif. C'est ensuite seulement que ce texte a été publié par différents journaux dont *Der lange Marsch* que vous citez. Signalons aussi que le journal *Konkret* qui défend peu ou prou les thèses eurocommunistes a publié un article affirmant que ce texte n'était pas authenti-

que et avançant l'hypothèse qu'il était le fait d'un « centre dxe falsification » situé à Berlin-Ouest.

« C'est pour toutes ces raisons que vous auriez sans doute dû vous entourer de davantage de prudence en publiant ce texte, même si sa publication en elle-même, ne nuit pas.

« Bien à vous »

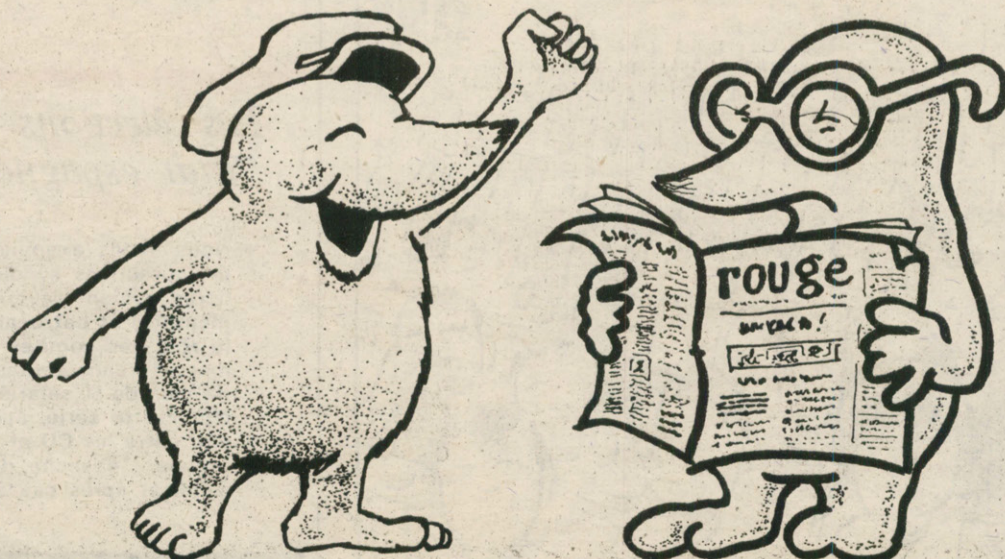
Winnie Wolf,
rédacteur à Was Tun,
hebdomadaire du GIM

Abonnez-vous dès aujourd'hui

NOM
PRENOM
ADRESSE
VILLE
CODE POSTAL
Tarif
3 mois 6 mois 1 an
Normal
110 F 200 F 400 F
Collectivités
140 F 275 F
Etranger
180 F 325 F 625 F

Je désire prendre contact avec la LCR
NOM
PRENOM
ADRESSE
PROFESSION
LIEU DE TRAVAIL

A retourner à « Rouge », 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil.



Montpellier

Mercredi 18 janvier, à 20 h 30, au théâtre municipal. Gala de soutien à « Rouge » avec : Catherine Ribeiro, Patric, Primates, et la Fanfare bolchevique. Les bons de soutien (25 F) peuvent être retirés à la librairie La Brèche.



Joinville

Fête politique et culturelle les 18 et 19 février organisée à la mairie de Joinville par la fédération du Val-de-Marne du PSU. Présence de Claude Bourdet et Michel Mousel.

Angoulême

Groupe antimilitariste en formation : réunion mercredi 18 janvier 1978 à 20 h, centre socio-culturel de la Grande-Garenne 16000 Angoulême. S'y adresser pour tout contact.

Vitry

Réunion-débat sur le thème « Quelle société socialiste pour demain ? » organisée à l'initiative du PSU Vitry, le vendredi 20 janvier à 20 h 45, salle du foyer Paul-Froment, place du Marché. Le débat fera suite à la projection du film « le PSU, une gauche différente ».

Saint-Nazaire

Le collectif femmes de Saint-Nazaire présente un cycle de « films femmes » du 15/01/78 au 15/02/78. Les films seront projetés au cinéma le Celtic, à la MJEP et dans les centres sociaux de Kerlédy et la Boulettrie (l'après-midi dans ces deux derniers lieux). Voici le programme jusqu'au 31 janvier.

• Jeudi 19, 14 h 45, vendredi 20, 15 h : « J'accouche » aux centres Kerlédy et Boulet.

• Samedi 21 janvier et mardi 24 janvier, 20 h 30 : « Une femme sous influence » (J. Cassavetes) au cinéma le Celtic.

• Mardi 24 janvier à 21 h : « Scène de grève en Vendée », « les Enfants du gouvernement » à la MJEP.

• Jeudi 26 janvier, à 14 h 45 et vendredi 27, à 15 h : « Petites têtes et grandes surfaces », « Scènes de grève en Vendée » aux centres Kerlédy et Boulet.

Créteil

La LCR convoque une assemblée générale des sympathisants ce soir mercredi à 20 h au centre Kennedy, pour discuter de l'organisation de la campagne électorale des révolutionnaires.

Un super-cadeau

Pour une période limitée, allant jusqu'au 18 janvier, « Rouge » vous offre la possibilité de faire connaître le journal à peu de frais. Profitez de la coutume des cadeaux de fête pour la détourner quelque peu, en offrant à un parent, un ami, un copain de boulot, un abonnement « cadeau » de quinze jours pour vingt-cinq francs. Et pour cent francs vous pouvez faire cinq abonnements « cadeau » à la place de quatre. C'est un cadeau qu'on vous fait pour vos cadeaux.

Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil
Tél : 806.00.80 à 84.
Télex : PRENO A 211.628 F.
Edité par la SPN (Société de presse nouvelle).
Directeur de la publication : Alain Bobbio.
Numéro de la commission paritaire : 46.722.
Imprimé par Rotographie à Montreuil ;
Riccobono (pour le Sud-Est) ;
Midifax-Toulouse (pour le Sud-Ouest).

Assemblée générale du CNPF hier à Paris

LES PATRONS SURS D'EUX MEMES

535 patrons représentant les unions et fédérations du CNPF. C'était hier, au palais de la porte Maillot à Paris, l'assemblée générale du CNPF. Le gratin du patronat français, venu de toutes les régions et d'entreprises de toutes tailles, était convié à écouter trois rapports des trois vice-présidents de leur organisation. Ambroise Roux, patron de la CGE, s'était chargé de traiter de « l'énergie : le défi des dix prochaines années », Jacques Ferry, le sidérurgiste bien connu, avait pris « les impératifs de la croissance » et Yvon Chotard s'était réservé sa spécialité : « Les priorités de la politique sociale. » Rite traditionnel de l'organisation patronale, l'assemblée générale s'est déroulée sans imprévu, tant sur la forme que sur le fond. Elle a été l'occasion pour les dirigeants les plus connus de faire le point en synthétisant des propositions diverses apparues ici et là, au fil des discours et des conférences de presse. Maîtres mots : équilibre, croissance et... sacrifices.

Les patrons, hier, voyaient loin. Refusant de s'arrêter à des contingences politiques, « proches ou moins proches » a dit Ceyrac, ils visent l'horizon 1985. Mais pour arriver à bon port, ils ont prévenu : « Il faudra faire des efforts... »

Eric Eauvives



A. Roux et F. Ceyrac à l'assemblée générale annuelle du CNPF (Photo AFP)

La crise ? « Les entreprises ont réagi tout au long. Leurs dirigeants n'ont jamais baissé les bras. »

L'emploi ? « Nous avons fait face dans les moins mauvaises conditions possibles. Mais il ne suffit pas aujourd'hui de se dire qu'on ne s'en est pas trop mal tiré. »

La politique contractuelle ? « Elle a connu des difficultés, mais nous avons fait trop de choses avec les organisations syndicales pour qu'il n'y ait pas encore quelque chose à faire. Mais la politique contractuelle doit être tournée vers le futur et moins se préoccuper de la défense des avantages acquis et de la sécurité formelle. »

Les « charges insupportables » des entreprises

Les salaires ? « 15 % d'augmentation de salaires pour 10 % d'augmentation du coût de la vie : certains voudraient s'obstiner sur ce schéma. C'est véritablement ne rien comprendre à une situation inflationniste. »

François Ceyrac, patron des patrons, était serein, hier, lors de la conférence de presse qui clôturait l'assemblée générale. Somme toute, à l'entendre, l'économie française ne se porte pas trop mal en ce début 1978. L'économie, comprenez les entreprises. Disparu le million et plus de chômeurs, disparu le blocage des salaires, disparue la hausse des prix au rythme de 10 % l'an, disparues, par la même occasion, les jérémiades patronales d'il y a un an que beaucoup gardaient dans l'oreille. Non M. Ceyrac, visiblement, n'avait pas à se plaindre de M. Barre et faisait plus que le laisser entendre.

Reste qu'ayant pris la mesure de la « réaction des entreprises », l'essentiel de l'assemblée générale patronale a été consacrée à la définition d'une stratégie pour les années à venir. La couleur a été annoncée sans fard. Formule : refus du protectionnisme = nécessité d'une plus grande liberté des entreprises. Leitmotiv : il faut transférer sur la collectivité les « insupportables » charges qui pèsent sur les entreprises.

Ceyrac ne l'a pas dit de cette façon, bien sûr. Mais le thème courait tout au long de sa conférence de presse. Il a donc réclamé que les promesses gouvernementales contenues dans le programme de Blois sur un retour à la liberté des prix se concrétisent rapidement. Dans la foulée, il s'en est pris à la « bureaucratie » qui paralyse. Il fallait comprendre qu'il s'agissait des quelques textes qui limitent la compétence des entreprises.

Dégrèvements et exonérations

Un exemple éclairant de la démarche du patronat : en évoquant la sidérurgie, Ceyrac nota qu'« il y avait là un problème qui dépassait les gestionnaires de cette industrie ». Devant la compétitivité accrue des usines allemandes ou américaines, devant le manque de rentabilité du secteur, la sidérurgie est devenue pour Ceyrac un « problème national ». « C'est aux Français de savoir s'ils veulent conserver une sidérurgie nationale. » Les ouvriers d'Usinor ou de Sacilor, licenciés par milliers, seront sans doute surpris d'apprendre que le devenir de la sidérurgie étaient aussi de leur compétence...

Quant à Chotard, il a accumulé, dans le désormais traditionnel, lui aussi, rapport alibi sur la « politique sociale » du CNPF les suggestions de dégrèvement des entreprises : revalorisation de la part de l'Etat dans le paiement des aides au chômage, extension des mesures prises dans le cadre des stages pratiques en entreprise — exonération des charges sociales pour les entreprises, prise en charge par l'Etat de la rémunération du stagiaire — paiement d'un salaire pour la femme au foyer, réglant, à la charge de la collectivité, le problème de l'emploi féminin, etc.

« Des années d'effort »...

L'hymne à la croissance entonné par l'assemblée générale du CNPF était enveloppé d'emphatiques déclarations. François Ceyrac en tenait en réserve par dizaines lors de sa conférence de presse. Du « pari sur les hommes » à la « formation croisée des chemins du progrès social et des évolutions économiques », du « nouvel équilibre mondial surgissant des soubresauts actuels » au CNPF « prenant le parti du mouvement contre la résignation, la sclérose et le repli d'une France sur elle-même », les journalistes masochistes avaient de quoi se repaître.

L'important était ailleurs. Les patrons, sûrs d'eux-mêmes, dictaient hier leurs choix au Premier ministre en place : les entreprises d'abord, rien que les entreprises. Quant au reste... « Les Français doivent se préparer à des années d'effort », avait prévenu M. Ceyrac, dès vendredi dernier, à Grenoble.

CES HOMMES VEULENT CHASSER UN MILLION DE TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

« Rappelons d'abord que l'accroissement de la population active aujourd'hui envisagé est de 300 000 personnes par an, dont 80 000 travailleurs immigrés. Il est bien évident que la conjoncture des prochaines années telle que nous venons de l'examiner suppose impérativement que nous nous mettions en condition de renoncer à une telle immigration. Il n'y a d'ailleurs là rien d'impossible comme le montre le résultat des mesures gouvernementales déjà intervenues, qui ont eu pour conséquence de réduire à un solde positif très faible la balance de l'immigration en 1977. (...) Mais une telle limitation ne suffit pas. Rappelons que le nombre de travailleurs immigrés en France est aujourd'hui dans notre pays de l'ordre de deux millions. Une action prudente, progressive, mais constante, devrait permettre, dans le délai de 8 ans qui nous sépare de fin 1985, de réduire ce nombre d'environ un million. »

Ce long paragraphe figure à la page 13 du rapport qu'Ambroise Roux, vice-président du CNPF, a prononcé hier devant l'assemblée générale du CNPF. Quelques heures plus tard, François Ceyrac, dans sa confé-

rence de presse, devait parler, en évoquant la croissance de la population active, des « 200 000 personnes d'origine française » qui sont attendues chaque année. D'un silence, 80 000 travailleurs immigrés étaient rayés...

Ainsi, le CNPF a-t-il, lui aussi, décidé d'entrer dans la campagne qui vise à faire des travailleurs immigrés les boucs-émissaires de la crise.

Il est vrai que leurs pairs de la sidérurgie avaient pris les devants en licenciant massivement et prioritairement les immigrés. Mais c'est la première fois qu'est ainsi publiquement affirmé et planifié ce qui était en germe dans les mesures Stoléru : une attaque, non plus contre la nouvelle immigration, mais bien contre celle qui réside, à même parfois fait souche en France. Au même moment, une affiche commence à apparaître sur les murs de Paris, signée Front national, l'organisation de Le Pen, ex-Algérie française, fidèle soutien de Furnon : « Un million d'immigrés, c'est un million de chômeurs de trop. » Hasard, coïncidence ? La question a été posée à Ceyrac. Il n'a pas répondu. La lutte contre les mesures Stoléru prend un nouveau ampleur.

Une révélation de CFDT-Syndicalisme

« Contraints et forcés, les patrons supportent le plan Barre »

Une surprenante nouvelle est publiée dans le dernier numéro de *Syndicalisme*, hebdomadaire de la CFDT. En ouverture d'un article sur le forum de l'Expansion auquel participait Michel Rolant, on apprend que « contraints et forcés, les patrons supportent le plan Barre et envisagent sans plaisir sa poursuite après mars 1978 ». Et *Syndicalisme* argumente : les patrons suivent Barre de mauvais gré mais sont « séduits par un langage technique ». « Pour une fois, croient-ils, un chef de gouvernement s'abstient de politique pour s'adresser à eux en économiste ». C'est aussi « pour des raisons politiques », la peur de la gauche, que « tous ou presque s'inclinent devant la nécessité d'une politique de classe. »

Cette révélation eut mieux trouvé

sa place dans *Charlie-Hebdo* — on aurait pu la trouver plaisante — que dans l'organe d'une confédération syndicale. Jusqu'à plus ample informé, ce sont les travailleurs qui, contraints et forcés, supportent l'austérité. Si les patrons aspirent à desserrer l'étau, tout relatif pour eux, de l'Etat, c'est pour des raisons que *Syndicalisme* signale d'ailleurs au passage : « Ils lui reprochent (au plan Barre, NDRL) de ne pas leur avoir permis de reconstituer leurs marges ».

Quelle est la fonction de cette fable sur Barre et les patrons, sinon de justifier la politique de la CFDT toute entière tendue vers la négociation, toute orientée vers la « recreation d'un tissu de négociations » qu'Edmond Maire a définie comme l'enjeu de 1978 ?

M.T.

Il n'y a que 10 % de chômeurs de plus...

Autosatisfaction gouvernementale, satisfecit du CNPF, indignation des organisations syndicales et des partis de gauches : l'emploi sera, c'est l'évidence, au centre de la campagne électorale, comme il a été une préoccupation dominante depuis de longs mois déjà. Les nouvelles statistiques du chômage, rendues publiques lundi pour le mois de décembre 1977, ont relancé la polémique. Elles indiquent que le nombre des chômeurs aurait encore baissé, passant de 1 055 000 à 1 026 000 en données corrigées des variations saisonnières et de 1 179 000 à 1 145 000 en données observées. « Un mieux incontestable pour l'emploi » a remarqué le ministre du Travail Beullac, le même qui avait déclaré, il y a quelques jours, que le SMIC à 2 400 F était de « la poudre aux yeux ».

« Notre stage, organisé dès le mois de septembre 1977, n'a pu commencer que le 21 novembre. Fin décembre, après plus d'un mois de travail, non seulement nous n'avons reçu aucun salaire, mais nous n'avons aucune garantie ni sur le montant ni sur l'échéance du premier versement. Radiés des listes de l'ANPE puisqu'un stagiaire n'est plus qu'un salarié comme les autres pour les statistiques, nous ne bénéficions plus des aides dévolues aux chômeurs et nous nous trouvons donc sans aucune ressource. » C'est le texte de la lettre ouverte expédiée récemment au Premier ministre par des stagiaires de l'université Paris-Dauphine, embauchés dans le cadre de la loi du 5 juillet 1977 destinée à favoriser l'emploi des jeunes de moins de 25 ans. Récemment, nous nous étions fait l'écho de jeunes qui, sous le titre les fantômes de l'emploi, dénonçaient la même situation dans la banlieue parisienne.

Deux cas. Deux cas seulement. Mais le syndicat CGT des

affaires sociales a rendu compte à la fin de l'année dernière d'une enquête portant sur les stages pratiques en entreprise au terme de laquelle il s'avérait que nombre d'entre eux ne correspondait à aucune réalité. Et les confédérations CGT, CFDT et même FO ont prouvé, à de multiples reprises que 142 000 au moins des 300 000 jeunes « parqués » dans ces stages ou au titre des contrats d'apprentissage et autres contrats emploi-formation se retrouveraient sans emploi après... mars 1978.

Ce constat, que l'on retrouve même dans une analyse détaillée des chiffres fournis par le CNPF lui-même, n'a pas empêché celui-ci, par la voix de son vice-président Yvon Chotard, de se féliciter à nouveau, hier, du « succès de l'opération 300 000 emplois pour les jeunes ». Il est vrai que Ceyrac lui-même pense que « nous ne nous en sommes pas mal tirés ». Il n'y a que 10 % de chômeurs et de chômeuses de plus que l'année dernière... E. E.

Une journée comme les autres

● La main de Moscou chez les amis de Poperen

« Synthèse-flash », bulletin animé par Jean Poperen, secrétaire national du PS, estime que « le PCF ne veut pas aller au pouvoir dans les conditions actuelles ». Le PCF ne veut pas d'une victoire de la gauche « qui l'amènerait, de par ses engagements, à partager les responsabilités du pouvoir ». Le PCF redoute d'affronter la crise économique et « le risque d'une déstabilisation de la situation internationale qu'impliquerait la victoire de la gauche ». « Synthèse-flash » voit resurgir « une conception stalinienne qui reproduit celle des années 1930 à une distance de plus de 40 ans ».

● 300 Français de bon sens dans ce pays

Gérard Furnon, le petit mégalomane de Saint-Christolles-Alès, a trouvé 300 émules qui, annonce l'Union des Français de bon sens, se présenteront aux élections. Sa propagande électorale, distribuée dans les boîtes à lettres de certains quartiers parisiens, s'adresse aux propriétaires d'appartements et aux petits commerçants obligés de « se barricader » la nuit. Furnon a fait adresser une lettre aux industriels : « Vous êtes chef d'entreprise... vous êtes donc courageux ; il devient de plus en plus difficile de diriger de nos jours... c'est pourquoi vous nous aiderez. » Dans sa croisade « anti-parti », Furnon maudit le « collectivisme » : la technocratie mais surtout le mouvement ouvrier. Vieux thèmes poujadistes.

● Référendum communal contre promoteur immobilier

Les 1 200 électeurs de Sierentz, localité du Haut-Rhin, sont invités à voter dimanche sur le programme d'équipements de leur conseil municipal. Le maire, J.-P. Gachelin, s'oppose à la réalisation d'un lotissement par un promoteur privé alors qu'un programme communal de maisons individuelles et d'un complexe sportif a été refusé, pour vice de forme, par le tribunal administratif en novembre dernier.

● Nantes : manifestation de femmes pour l'avortement

Une quarantaine de femmes selon l'AFP a manifesté lundi à l'hôpital de Nantes pour exiger l'application de la loi Veil. En novembre dernier, en effet, le conseil d'administration du centre hospitalier régional avait refusé l'ouverture d'un second centre d'orthogénie à l'hôpital Laennec, pourtant urgent. Le premier centre d'orthogénie créé en 1975 à l'hôpital Saint-Jacques est « submergé de demandes auxquelles l'équipe médicale ne peut faire face », ont déclaré les femmes venues manifester. Elles ont ajouté : « Les femmes qui veulent se faire avorter n'ont plus que deux solutions : prendre l'avion pour l'Angleterre ou recourir à des cliniques privées. »

● L'armée détruit, le paysan construit.

Cette devise des paysans du Larzac n'a jamais été, depuis le plasticage et la démolition de deux fermes en 1976 par l'armée, autant d'actualité qu'aujourd'hui.

En détruisant les fermes du plateau, les militaires espéraient couper court à toutes les « occupations sauvages » entreprises par les agriculteurs dans le périmètre du camp. C'était compter sans l'opiniâtreté des travailleurs de la terre et depuis plusieurs bergeries sont sorties du sol. La Blaquère en 1973, Cavailles en 1976 et Potensac en 1977, sans oublier le centre pour la paix du CUN, depuis août dernier.

Une ordonnance d'arrêt des travaux a été prononcée contre cette dernière construction. C'est la porte ouverte à sa démolition « légale » par l'armée. Pour pouvoir terminer les travaux il faut de l'argent. Des part de SCICUN peuvent être achetées en écrivant au CUN, la Blaquèrerie 12230 la Cavalerie. Un soutien indispensable pour que les paysans puissent continuer à vivre et travailler au pays.

● L'UDB condamne les attentats des nationalistes bretons.

Les cinq attentats commis en Bretagne et un à Paris dimanche ont été revendiqués par l'Armée républicaine bretonne et l'Armée révolutionnaire bretonne, (deux branches du Front de libération de la Bretagne) ainsi que par le « groupe Trawalc'h » de la résistance nationaliste bretonne.

250 salariés de l'entreprise Ducassou, visée par l'un des attentats, ont manifesté lundi dans les rues de Quimper, P.-D.G. en tête. L'Union démocratique bretonne (UDB), condamne ces attentats : « Les terroristes sont condamnés à des actes toujours plus dangereux, toujours plus imbéciles, toujours plus éloignés de la prise de conscience qui se fait dans le peuple breton. » Dans une interview à « Amor magazine », Ronan Le Prohon, un des fondateurs de l'UDB, déclare : « On ne peut parler de la Bretagne comme du Chili, du Brésil ou de l'Indonésie. Pour l'UDB, il est possible de poursuivre des expériences de vie politique légale. Tant que toutes les capacités du combat légal ne sont pas épuisées, il est criminel de tenter autre chose. »

« Pour le socialisme le pouvoir aux travailleurs »

LE SENS D'UN ACCORD

C'est fait : la campagne électorale commence. Quelle que soit la profondeur de ses critiques à l'égard de la démocratie parlementaire, chacun ressent les législatives comme une échéance importante, comme une étape qui marquera l'évolution du rapport de force entre les classes.

Présentée des années durant par les réformistes comme la voie d'accès obligée à la satisfaction des revendications et des aspirations des travailleurs, la bataille des élections s'ouvre sous le signe de la désunion.

« De quoi se flinguer », comme dit un sénateur ? « De quoi s'abstenir », comme dit le Monde ? Questions désabusées, et bien abstraites pour les millions de travailleurs qui souffrent chaque jour des effets de la crise et de l'austérité organisée par Giscard et Barre. Et parmi ceux-là, nombreux sont ceux qui doutent des solutions proposées par le PC et le PS.

De quoi se flinguer ? Pas pour ceux-là. Mais de quoi lutter, oui. Pour l'unité ouvrière, pour la satisfaction de tout ce qui ne peut plus attendre. De quoi, plus que jamais, se réclamer du socialisme pour en finir avec la droite et son vieux monde.

Ce premier aticle définit le sens de notre campagne. Nous reviendrons demain sur les conditions et modalités de l'activité de soutien qu'elle implique.

Présentée des années durant par les réformistes comme la voie d'accès obligée à la satisfaction des revendications et des aspirations des travailleurs, la bataille des élections s'ouvre sous le signe de la désunion.

Une droite dont la division des partis signataires du Programme commun ne masque ni le souffle court ni les profondes querelles. Un Front un PS qui rivaliseront dans l'invective tout au long des prochaines semaines dans le développement d'une polémique qui n'a que faire des revendications les plus urgentes des travailleurs.

Tel est le cadre dans lequel les candidats révolutionnaires auront à s'exprimer et qui nécessite la plus grande clarté de leur part. Car des milliers de travailleurs déboussolés par la rupture du PC et du PS se retourneront vers eux pour rechercher des solutions à une situation qu'ils ressentent comme une impasse. Car les débats qui feront rage au sein du mouvement ouvrier laisse-

A Massy : Une préparation commune de la campagne

Un travail en commun a pu être mené depuis plusieurs semaines entre les trois organisations, auxquelles s'était joint le « groupe de travail », structure locale, d'inspiration politique proche, à l'occasion de la préparation d'un meeting consacré à l'étude de la situation politique, sous le titre « pour une alternative révolutionnaire ».

Pour cela, plusieurs commissions de travail, sur les thèmes des luttes dans les entreprises, et de celles des femmes, s'étaient formées. Le meeting a réuni, le 16 décembre dernier, environ 80 personnes qui, après les interven-



ront peu de place pour les faux-fuyants, l'ambiguïté dans les réponses politiques. Notamment sur ce qui devient la question essentielle : comment construire cette unité des travailleurs que beaucoup croyaient enfin réalisée par l'Union de la gauche.

Le degré d'accord possible dans la réponse à cette question entre les organisations d'extrême gauche conditionne donc le degré d'unité auquel il était possible d'arriver. Une campagne totalement unitaire ne pouvant s'envisager que sur la base d'une réponse commune à la question de l'unité ouvrière. Les multiples débats qui ont eu lieu — notamment avec LO et l'OCT — ont montré que les divergences existantes ne permettaient pas d'en arriver là.

Tout le monde d'ailleurs en convient. Comment auraient-ils été possible, par exemple, que des militants de l'OCT et de la Ligue mènent exactement la même campagne. Les uns en appellent à l'unité de toutes les organisations du mouvement ouvrier — et en premier lieu du PC et du PS — sur la base d'un programme anticapitaliste. Les autres refusent de s'adresser au PC et au PS pour qu'ils reprennent en charge les revendications des travailleurs !

Pourtant, il n'y a pas blanc ou noir. Il n'était pas du tout indifférent qu'existe une seule candidature révolutionnaire par circonscription permettant

que se cristallise sur elle une défiance « de gauche » vis-à-vis du PC et du PS. Que durant cette campagne, les organisations d'extrême gauche organisent initiatives et débats en commun. Bref que la bataille pour l'unité des révolutionnaires se mène en toute clarté, sans que cela implique que chaque organisation mette son programme dans la poche. L'accord OCT-CCA-LCR « Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs » va dans ce sens. Certes, le refus de Lutte ouvrière d'y participer en limite la portée et nous avons maintes fois répété notre volonté de l'y associer. De même pour le PSU.

D'ailleurs, il faut remarquer que l'accord signé entre nos trois organisations, même s'il ne permet pas une campagne commune, parce que largement insuffisant sur les moyens qu'ils proposent de réaliser l'unité ouvrière, fait apparaître des convergences importantes. Il nous paraît même représenter un accord plus substantiel que celui des

municipales du point de vue du contenu politique de la plateforme. Il rappelle les revendications essentielles des travailleurs face à l'austérité et à la crise. Il situe les tâches d'un gouvernement des travailleurs contre toute velléité d'austérité de gauche, contre toute compromission avec la bourgeoisie et ses institutions. Il offre une analyse identique du Programme commun et de la polémique entre le PC et le PS. Il fixe clairement la nécessité du socialisme pour en finir avec l'austérité et la crise qu'impose l'économie de marché.

Et nous trouvons très positif que l'appel au vote pour le second tour soit fait sur une base claire : « En contribuant à apporter (aux réformistes) une large majorité nous ne leur laisserons aucun prétexte pour tergiverser, pour refuser de satisfaire les revendications des travailleurs. Mais voter pour les réformistes ne signifie en rien leur faire confiance et encore moins approuver leur programme. Vous montrerez aux partis réformistes que, s'ils l'emportent, ils devront compter avec vos exigences, votre vigilance, votre mobilisation. »

Un tel accord n'est donc pas un simple accord technique de répartition qui permet tout juste de ne pas se marcher sur les pieds. Il justifie amplement un appel de vote réciproque, des débats et activités communes durant la campagne.

Terminons en rappelant qu'au niveau local de multiples réunions locales se tiennent, en particulier avec le PSU, pour envisager une répartition des circonscriptions ou une campagne commune. Notre démarche n'a pas changé et des accords sont possibles à condition bien sûr qu'ils se fassent, comme nous l'avons déjà indiqué dans Rouge, sur une base politique et non par des négociations de couloir.

Antoine Artous
Jean-François Vilar

L'OCl en campagne ET POUR QUELQUES PETITIONS DE PLUS

Depuis plusieurs semaines, l'OCl mène campagne sur un thème unique : « Pour une majorité PS-PCF — Désistement automatique PS-PCF — Il faut arracher l'engagement des dirigeants du PCF ». Cette campagne s'est menée par voie de pétitions, les militants faisant signer une « Lettre ouverte à Georges Marchais » qui présente la particularité de critiquer les manœuvres de division du PCF exclusivement, sans un mot de critique à l'égard du PS.

Pour les chantres de l'unité à tout prix, de l'unité ouvrière confondue avec l'unité des appareils réformistes, la campagne de pétitions devait culminer lors d'une délégation au siège du PCF, la veille de la conférence nationale des 7 et 8 janvier. Informations ouvrières, l'hebdomadaire de l'OCl, en rend compte.

Comme il fallait s'y attendre et bien qu'ils aient été prévenus à l'avance, aucun dirigeant du PC n'a reçu la délégation. Le planton de service, puis un obscur membre du comité central ont

renvoyé ceux qui étaient à aux décisions de la conférence du lendemain. En conclusion, le membre du CC déclarait qu'il n'était pas question de recevoir la délégation.

Un scandale, bien sûr, pour un parti qui ne manque pas une occasion de se réclamer de la démocratie. Mais une lourde manœuvre aussi de la part de l'OCl. « La délégation décidait de rendre compte (de cette démarche) le lendemain à la délégation permanente parisienne de la Conférence nationale ouvrière et jeune (rassemblement « large » animé par l'OCl, NDLR) qui se réunissait pour préparer la deuxième conférence qui se tiendra à Clichy le 29 janvier 1978. »

Position manipulateur, mise au pied du mur vouée à l'échec, dénonciation tonitruante en cercles restreints, capitalisation au bénéfice de l'OCl manipulant dans un « rassemblement » doté d'un sigle de circonstance... toujours la même méthode. Et toujours au bénéfice, très relatif, de la même orientation opportuniste.

J.-F. V.

Un nouveau sondage La majorité tombe à 44 %

« Le Figaro » a publié, hier matin, un nouveau sondage SOFRES sur les intentions de vote au premier tour des élections législatives. La gauche est créditée globalement de 51 % des suffrages qui se répartissent de la manière suivante : PC : 21 %, PS et radicaux de gauche : 28 %, extrême gauche : 2 %. La majorité recueillerait 44 % des voix qui se décomposeraient ainsi : PR : 16 %, RPR : 21 %, centristes : 7 %. Les écologistes feraient un score de 4 % et les divers centre-gauche de 1 %.

Par rapport au précédent sondage du même institut, il y a un mois, les socialistes gagnent un point et le PC reste stable. A droite, les giscardiens perdent deux points et les chiraquiens reculent d'un. L'effritement de la majorité est donc sensible, même s'il ne profite que partiellement à la gauche, puisque les « écologistes » et les « divers centre-gauche » — curieusement nouveaux venus dans le sondage — gagnent chacun un point.

Les deux grands instituts de sondage en France — la SOFRES et l'IFOP — sont désormais d'accord. La gauche est majoritaire en intentions de vote — avec 51 % des suffrages — et la majorité se tasse autour de la barre des 45 %. Écologistes, « jobertistes » et divers inclassables se partagent le reste du gâteau.

Deux conclusions s'imposent immédiatement. D'abord, l'Union de la gauche n'a subi que très conjoncturellement le préjudice électoral de sa rupture. Le rapport des forces entre le Parti communiste et le Parti socialiste ne semble même pas devoir se modifier par rapport aux sondages de l'été dernier. Ensuite, la majorité n'a pas réussi à remonter un tant soit peu la pente, le programme de Blois n'ayant pas masqué sa profonde division. Le rapport des forces entre « chiraquiens » et « giscardiens » ne paraît pas, lui non plus, devoir se transformer de manière significative.

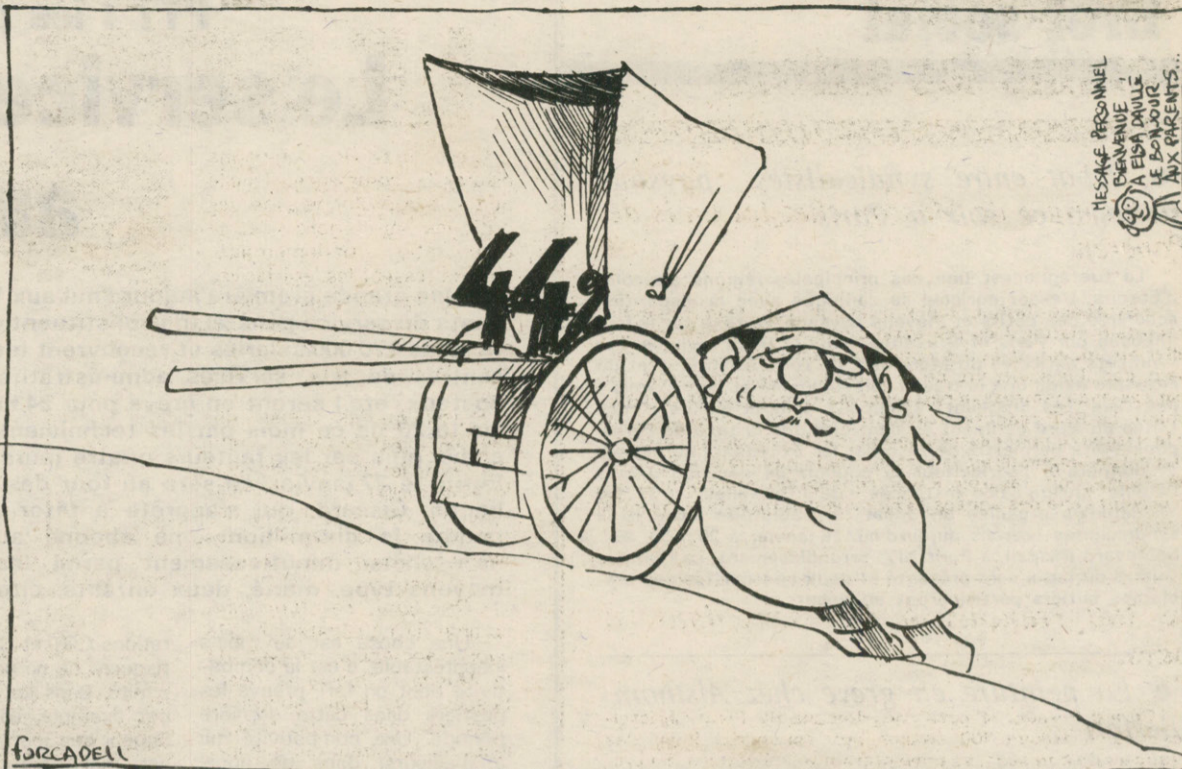
Le sondage « Figaro-SOFRES », publié hier matin, traduit néanmoins une détérioration plus profonde qu'il n'y paraît de la situation de la majorité. Par rapport au précédent, réalisé en décembre, les partis majoritaires perdent, en effet, trois points pendant que la gauche en gagne un. Cela peut tenir, certes, à une certaine « surestimation » dans le son-

dage de décembre (47 %), l'« IFOP », au même moment, n'accordant que 45 % des intentions de vote. Cela peut tenir, aussi, à l'apparition d'une étrange rubrique « jobertistes et divers gauche » qui recueille un point.

Mais cela tient, fondamentalement, au fait que, pour la première fois, les personnes interrogées l'ont été sur les noms réels des candidats dans leurs circonscriptions. Dès lors, l'affaiblissement de la majorité traduit l'usure du personnel politique en place. Normalement, le député « sortant », à quelque formation qu'il appartienne, dépasse toujours la simple audience nationale de son parti.

Il n'en est rien cette fois-ci. Les « RPR », les plus nombreux à l'Assemblée nationale, semblent suffisamment discrédités pour que, nationalement, les intentions de vote en faveur du mouvement gaulliste baissent comme celles qui se portent sur le « front anti-RPR ».

La question centrale devient donc celle du deuxième tour et des reports de voix entre les deux. 51 % des suffrages ne suffit pas, en effet, à l'Union de la gauche, pour être majoritaire à l'Assemblée nationale une semaine plus tard. Le scrutin majoritaire impose une marge plus forte au premier tour.



Or, là, la rupture des négociations sur l'actualisation du Programme commun a fait sentir ses effets. Non pas seulement parce que le Parti communiste ne fera connaître qu'au soir du 12 mars son attitude quant au désistement. Si la réponse était négative, le problème d'une victoire de la gauche — quel que soit le degré de discipline de l'électorat communiste — ne se poserait même plus. Mais surtout, parce que la moitié des électeurs socialistes ne semblent plus disposés à reporter leur voix en faveur d'un candidat communiste arrivé en tête, malgré la discipline que François Mitterrand appelle de ses vœux.

L'opération « anti-RPR », lancée par les « giscardiens », tente de répondre, vraisemblablement, à cette situation. En cas de duel « PC-candidat majoritaire non gaulliste », une fraction significative des électeurs socialistes pourraient préférer voter « libéral » que « bonne actualisation ». Ce qui renverserait, naturellement, tous les pronostics possibles à partir des sondages.

L'inconnu reste donc total. D'autant que le phénomène abstentionniste du premier tour — que renforcera vraisemblablement l'écœurement devant les querelles de partis — aura ses conséquences sur le second.

Pierre Julien

Le 11 février à Marseille Marche nationale contre Arenc

Marseille, de notre rédaction régionale.

Depuis le début de cette semaine, la circulaire Bonnet-Peyrefitte sur la détention des étrangers en instance d'expulsion, dite circulaire Arenc, est entrée en vigueur (Rouge du 28 décembre 1977). La prison illégale d'Arenc, à Marseille, n'en sera pas fermée pour autant, puisque continueront à y transiter les étrangers qui arrivent en France et n'y sont pas admis. Quant à ceux qui étaient déjà résidents et sont expulsés, la circulaire prévoit leur incarcération... aux Baumettes, la prison légale de Marseille, pour une durée qui peut aller — mesure exorbitante dans le droit français — jusqu'à sept jours ! Une façon en somme de légaliser l'arbitraire le plus total...

C'est pourquoi le collectif Arenc et le collectif de la CIMADE ont annoncé, au cours d'une conférence de presse tenue à Marseille, l'organisation, le 11 février prochain, d'une marche nationale contre Arenc. Dans le même temps, la section marseillaise d'Amnesty international faisait savoir que l'organisation internationale avait décidé l'ouverture d'une enquête sur le centre.

La marche — nous y reviendrons — est d'ores et déjà soutenue par de nombreuses associations de solidarité avec les travailleurs immigrés, par les Chrétiens pour le socialisme, par des groupes antiracistes et par un appel présenté par diverses personnalités qui commence à être signé.

Pour coordonner les différents comités de préparation qui verront sans doute le jour, deux réunions sont prévues le 28 janvier, à Marseille pour la zone sud, à Paris pour la zone nord.

Soutien financier : Odile Mondon CCP 5992 40 Marseille.

Ce soir meeting du PC à Paris LE PARTI DE LA LIBÉRATION DES FEMMES ?

Pourquoi le PCF est-il le parti de la libération des femmes ? Telle est la question du forum central organisé ce soir à la Mutualité, dans le cadre du meeting de soutien aux candidats communistes de Paris.

Le PC aura beau jeu, face à la politique de la droite et aux propositions du PS, de se présenter comme le seul « parti à féminin ». En effet, il présente à lui seul « 190 candidates, soit plus que tous les autres partis réunis ». Le PS en présente 24, le RPR moins d'une dizaine, le PR un peu plus. Encore s'agit-il dans la plupart des cas, souligne à juste titre le PC, de circonscriptions condamnées !

A Paris, 35 % des candidats communistes seront des femmes (11

femmes sur 31 candidats) et, affirme-t-on, ce ne seront pas des « candidates-potiches ».

Un programme féministe ?

Si le PC ironise sur l'incapacité du PS à trouver des candidates femmes, il n'en insiste pas moins sur le programme et les mesures sociales que propose le PC, « dans le droit fil du Programme commun de 1972 ». Or, justement, en la matière, les mesures du Programme commun réactualisé par le PC ou le PS (puisque, semble-t-il, sur ce chapitre, il n'y a pas eu de désaccords entre ces deux partis) sont incapables de remettre en cause radicalement l'oppression des femmes. Encore une fois, militantes communistes, nous vous posons ces questions : comment assurer le plein emploi des femmes, condition indispensable de leur indépendance, en créant 500 000 emplois par an seulement ? Elle sont aujourd'hui des millions au foyer, chômeuses non reconnues !

Comment assurer le plein emploi des femmes sans une baisse massive du temps de travail, les 35 heures immédiatement ?

Comment remettre en cause la double journée de travail des femmes sans le développement massif d'équipements collectifs de qualité,

des crèches en particulier ? Or, vous n'envisagez la création que de 1 000 crèches (entre 40 et 50 000 places). On évalue à 800 000 le nombre d'enfants de moins de 3 ans dont les mères travaillent déjà aujourd'hui !

Comment oser dire que l'on fera passer dans la pratique le principe « à travail égal, salaire égal » alors que son coût n'a pas été intégré dans les calculs du budget ?

Comment croire que l'on remettra en cause la surexploitation dont sont victimes les travailleuses alors que la suppression du travail au rendement par exemple n'est envisagée que pour les seules femmes enceintes ?

Comment croire enfin que les femmes pourront disposer librement de leur corps alors que le Programme commun de la gauche affirme explicitement que « la clause de conscience ne saurait être remise en cause », qui autorise les médecins à refuser un avortement alors que le Programme commun ne s'engage pas à rembourser à 100 % les IVG !

Comment prétendre enfin que le PC est le parti de la libération des femmes alors qu'aujourd'hui encore les militantes du PC qui vont dans les groupes autonomes de femmes, le font contre la décision de leur direction.

Claire Bataille



LE CNRS EN MANIF

Plus de mille personnes venant de Nancy, Strasbourg, Lyon, Marseille, Nice et de toute la région parisienne ont manifesté, hier, au siège du CNRS, quai Anatole-France à Paris.

Le directeur du centre, Chabal, a suspendu la séance du directoire qui se tenait au même moment après que les délégués syndicaux présents aient annoncé qu'ils soutenaient les revendications des grévistes, puis il s'est enfui en catimini, tandis que les manifestants envahissaient les couloirs. Les administratives, qui ne connaîtront pas la réponse avant lundi, vont sans doute reconduire le mouvement jusqu'à cette date.

(Photo Rouge)



Bref social

● Débat entre syndicalistes paysans bretons, ce soir à Paris

La Bretagne est une des principales régions agricoles d'Europe. L'essor agricole se conjugue avec la disparition accélérée des petits et moyens paysans. La taxe sur le lait, imposée par Paris et Bruxelles, ampute leurs revenus. Les syndicats agricoles du Morbihan, de Loire-Atlantique et du Finistère exigent que le travail soit rémunéré et non soumis à une taxe. Les dirigeants syndicaux d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord estiment au contraire que la taxe de coresponsabilité permettra de résorber les excédents européens et donnera à l'agriculteur le pouvoir de décision depuis l'étable jusqu'aux instances de Bruxelles. «Ti ar Yaouankiz» organise un débat contradictoire entre deux syndicalistes bretons aujourd'hui 18 janvier à 20 h 30, 254 boulevard Raspail, à Paris XIV^e arrondissement. Le film « la Guerre du lait » sera présenté et deux spécialistes des problèmes laitiers participeront au débat.

● La peinture en grève chez Alsthom-Belfort

A l'usine Alsthom de Belfort, les peintres de la traction sont en grève totale et illimitée depuis vendredi après-midi. Ils exigent 320 F d'augmentation pour tous.

● Luites : le ton triomphaliste de « l'Humanité »

« Pas de sourdines aux revendications », titrait avant-hier « l'Humanité » qui renchérisait hier avec : « Basculer la résistance patronale. » Elle fait ce constat en partant d'un bilan des luttes de décembre, que vient de dresser la CGT : 107 succès sur 265 luttes revendicatives, pour le dernier mois de l'année écoulée. Mais le rapport précise bien que ne sont pas pris en compte SNCF, EDF, Michelin, le secteur de l'habillement, etc. Ainsi, si moins d'une lute sur deux aboutit à une victoire dans les petites entreprises recensées par la CGT, il faut de plus constater que les principaux conflits qui ont marqué la fin de l'année 1977 n'ont rien donné pour les travailleurs. Quand le pouvoir d'achat a baissé en moyenne de 3 %, quand le chômage, malgré les petites baisses enregistrées officiellement, atteint un taux de 7 %, le triomphalisme n'apparaît pas de très bon ton.

● La correctionnelle pour un baiser sur le front

En février 1977, 4 militants CFDT et CGT de l'usine DBA de Beauvais paraissaient en correctionnelle pour avoir so-disant fait « entrave » à la fonction de l'huissier Leroux et lui avoir déposé un baiser sur le front. Plus de 1000 travailleurs rassemblés devant le palais de justice les avaient alors soutenus face à cette attaque concertée de la direction et de l'huissier pour entraver la liberté syndicale et porter un coup fatal aux sections de l'entreprise. Malgré la décision du tribunal de relaxer les inculpés, la direction et Leroux font appel. Les travailleurs repassent donc, vendredi à 14 h en jugement. Les sections CFDT et CGT appellent tous les travailleurs de Beauvais et d'Amiens à soutenir massivement les quatre militants inculpés en se rassemblant devant le palais de justice d'Amiens pour exiger la confirmation du jugement de Beauvais : la relaxe.

● Les autocars dignois ne roulent plus

On en parle peu, on y pense rarement, pourtant ce sont eux qui transportent chaque jour travailleurs et écoliers par tous les temps, dans des conditions de travail souvent pénibles.

Eux, les chauffeurs d'autocars de la SCAL de Digne posaient sous le nez de leur patron, M. Pellegrin, leur cahier de revendications. Celui-ci n'a pas apprécié, n'ayant semble-t-il pas l'habitude. Il fit immédiatement envoyer une lettre de licenciement au délégué syndical CFDT. Aussitôt, les chauffeurs sont repartis en grève, illimitée cette fois, pour leurs revendications et contre le licenciement de leur camarade.

A l'appel de la CFDT, depuis lundi, les centres de Marseille, Gap Digne et Briançon sont paralysés ; plus de 80 chauffeurs restent au garage.

● Le Puy : rencontre CFDT-partis ouvriers

La CFDT du Puy a invité les partis ouvriers dans leur ensemble, dans le cadre d'une réunion publique, pour leur présenter ses revendications. Le Parti socialiste, le PSU, la LCR et Front occitan ont répondu à cette invitation. De son côté, le PC s'est refusé de participer à cause... du virage à droite du PS et... de la présence des gauchistes. Seuls les militants syndicaux ont participé à cette rencontre dont les débats furent, malheureusement, assez souvent formels et lassants du fait de la multitude des sujets abordés. La discussion y aurait sans doute gagné si elle avait privilégié seulement quelques grands thèmes. Un seul regret à propos de cette initiative intéressante : qu'elle n'ait pas été prise en commun avec la CGT.

PTT : les postiers coupés en quatre

Le service général en grève aujourd'hui

Une grande première aujourd'hui aux PTT. Les agents du service général (ils constituent un effectif total de 170 000 salariés et recouvrent les guichets, centres de tris, services administratifs, chèques postaux, etc.) seront en grève pour 24 heures, suivis le 20 de ce mois par les techniciens des télécoms, puis par les facteurs quatre jours plus tard. Enfin, le 27 janvier, ce sera au tour des agents de lignes. Giscard, qui s'apprête à fêter en grande pompe le dix-millionième abonné au téléphone — choisi minutieusement parmi les Français moyens type, marié, deux enfants, citoyen de la

Une chose est au moins incontestable, c'est la combativité dont on fait preuve les postiers dans cette dernière période. Une combativité qui a d'ailleurs, dans de nombreux cas, porté ses fruits : à Pontoise, à Créteil, pour n'en citer que deux, les vacataires promis à la charrette des licenciements ont été maintenus à leur poste de travail.

Mais les quatre journées de grève, par catégories, que viennent de décider les fédérations

CGT et CFDT des PTT, risquent de ne pas faire l'unanimité. Dans le centre de tri, par exemple, ce « saucissonnage » des journées de grève est mal perçu. Quant aux auxiliaires et aux vacataires, il n'aurent plus qu'à attendre une prochaine lutte qui les concernera. Les modalités permettant de parvenir au corps unique d'exécution n'ont pas été discutées par les postiers, non plus que les formes de luttes à adopter.

Les effectifs et les conditions de travail aux PTT... Un drame qui aboutit parfois à des drames. Jean-Louis Le Glass, un jeune préposé des PTT était complètement débordé par les tournées qu'il avait à assumer. Résultat : 134 lettres qu'il n'avait pu distribuer ont été retrouvées dans sa voiture. Le tribunal de Quimper vient de le condamner à six mois de prison ferme !

La grève du service général, qui se déroule aujourd'hui, a bien souvent provoqué des débats animés dans les services : « Pourquoi une grève catégorielle ? », « encore une grève de 24 heures, les fédérations n'ont donc pas compte des critiques que nous avons faites après le 16 novembre ? », voici ce qu'on entend souvent. Mais aussi : « Les luttes interprofessionnelles ne donnent rien, mieux vaut se battre sur nos propres revendications. » Ainsi, si les actions annoncées ne rencontrent pas l'unanimité, elles ne provoquent pas non plus que des réticences.

Contre un licenciement Les grévistes de la CBTP occupent le fauteuil de leur patron

Tout a commencé vendredi après-midi à la Caisse de retraite complémentaire du bâtiment et des travaux publics. Un militant de FO, André Gallicot, anciennement délégué de la CGT, reçoit une lettre de licenciement pour « manque de travail » et ce après 12 ans de « bons et loyaux services ». Un cadeau patronal comme il s'en fait de plus en plus souvent lorsqu'un militant est jugé indésirable mais auquel les travailleurs n'ont pas manqué de rendre la pareille.

Aussitôt la nouvelle connue, les bureaux se vident, la grève est votée en assemblée générale dès le vendredi à Créteil et soutenue par la municipalité PS et la fédération du PCF. Lundi, dans des bus prêtés par la mairie, les grévistes se rendent au siège, rue du Regard, et y retiennent leur directeur général, Cornu (cf. Rouge du 16). Il aura fallu la présence d'inspecteurs en civil musclés pour dégager Cornu d'une fâcheuse position. Les grévistes, que les flics et la direction aimeraient bien expulser, refusent de quitter les lieux. Une nuit durant, ils découvrent les charmes discrets des bureaux directoriaux, moquette et lumière ambiante, tout en tapant le carton ou en se restaurant. De nombreuses fem-

mes — elles sont la majorité des employées des caisses — occupent aussi. Au matin, c'est le départ pour les autres caisses, piles de tracts sous le bras pour appeler à la solidarité. La décision a été prise en intersyndicale CGT, CFDT, FO, et se prolonge par une mobilisation sur toutes les caisses de la région à l'appel de la SNORCO-CFDT, du SISRP-CGT et de FO.

La bataille pour la réintégration d'André s'annonce serrée. Hier encore, à deux reprises, les flics se sont montrés. Une première fois pour essayer de faire dégager les occupants sur demande de la direction. Une deuxième fois pour « protéger » le président du conseil d'administration, Boyrie, qui s'était rendu rue du Regard et qui a été quelque peu couronné par les grévistes. Mais à chaque fois, la direction recule, n'ignorant pas qu'un tel geste mettrait le feu aux poudres dans toutes les caisses de la région parisienne.

Des négociations étaient prévues pour ce matin, le personnel a décidé de reconduire l'occupation au moins jusqu'à cette échéance, fort du soutien de plus d'une quinzaine de délégations d'autres caisses parisiennes, dont le groupe Mornay.

« France profonde », dijonnais si possible puisque Giscard va se promener en Bourgogne dans les jours qui viennent —, verra donc l'événement marqué comme il se doit par les postiers. Ces quatre journées de grèves catégorielles s'inscrivent en toute logique dans la série des grèves du secteur public et nationalisé. Après l'EDF et la SNCF, relais les unes des autres et jamais menées simultanément, elles s'inscrivent dans l'orientation martelée aujourd'hui par les directions confédérales sur les grèves par branche et par catégorie.

De plus, aucune perspective ne semble être ouverte aujourd'hui pour les postiers. C'est tout ou rien. Il n'empêche qu'on ne peut pas manquer d'émettre un certain nombre de réserves vis à vis de ces journées d'action. En effet, les revendications catégorielles avancées laissent de côté les revendications unifiantes et mobilisatrices des postiers, à savoir les 2500 F minimum et 300 F pour tous.

sans compter les revendications concernant les effectifs, problème devenu de plus en plus grave aux PTT.

En avançant des mouvements par branches, par catégories, les dirigeants confédéraux auront trouvé là le moyen de maintenir la pression minimum, mais qui ne sera pas de nature à troubler la trêve électorale.

Eric Oswald



LETTRE OUVERTE DES SANS-PAPIERS MAURICIENS

« 1978 est commencée, mais aucun travailleur mauricien sans papiers, arrivé en France avant le 1^{er} janvier 1976, n'a reçu de titre de séjour et de travail, en dépit des déclarations publiques du ministère de M. Stoléru, à Paris fin septembre, et du premier Mauricien, Sir S. Ramgoolan, à Port-Louis.

« Au cours d'une conférence de presse le 8 décembre, les représentants du Mouvement des sans-papiers mauriciens et du Mouvement des travailleurs mauriciens ont exprimé leur inquiétude et le mécontentement des sans-papiers.

« Le MTM s'indigne du procédé utilisé par les autorités pour tromper les sans-papiers, une fois de plus. N'a-t-on pas fait usage des grands moyens d'information pour annoncer les prétendues mesures de régularisation afin de toucher le plus grand nombre de sans-papiers et les attirer dans les filets des préfectures. Depuis la fin septembre, une cinquantaine d'entre eux se sont présentés aux préfectures, sur la foi des informations répandues par la grande presse et la télévision et se sont vu confisquer leurs passeports. Ils doivent se représenter avec un billet d'avion pour l'île Maurice. Certains, tel le cas de Sylvain Armel, un des 538 dossiers, ont été conduits directement à l'aéroport ne pouvant ni revoir leur famille ni emporter leurs affaires.

« Des contrôles chez les employeurs ayant accepté d'embaucher des Mauriciens dans le cadre des mesures annoncées relaient les contrôles du métro. Les sans-papiers assistent donc à un renforcement des pressions policières que les mesures de septembre semblaient abolir.

« Les préfectures ne sont pas informées des mesures annoncées. La chasse aux sans-papiers mauriciens continue. Dans une lettre au père Dallet, le ministre de l'Intérieur annonce qu'il va mettre fin à la situation dramatique des travailleurs mauriciens. Nous constatons que les arrestations, les expulsions et les confiscations de passeports viennent contredire sévèrement les propos de M. Bonnet.

« Une lettre du 26/12 de la présidence de la République prétend que l'affaire est réglée.

« Nous ne pouvons pas plus longtemps tolérer que des ministres responsables agissent de la sorte impunément. Ce mépris nous oblige à alerter toutes les organisations qui ont suivi et soutenu notre lutte pour la régularisation des sans-papiers mauriciens victimes des négriers et soumis à la dure exploitation des patrons sans scrupules dans des ateliers de confection ou chez des particuliers.

« Nous exigeons que les mesures annoncées fin septembre soient appliquées immédiatement. Nous exigeons le retour de notre camarade expulsé en mars, Vijay Ramgoolan. »

La commission exécutive du MTM

Le 23 janvier au Mans PROCÈS POUR VIOL

Une semaine d'action contre le viol vient de se terminer à Brest, le samedi 14 par une manifestation de 300 femmes, une autre commence au Mans et se terminera également par une manifestation le samedi 21 janvier prochain. L'ensemble de ces initiatives se situe dans le cadre d'une campagne régionale dont le point de départ est fourni par le procès pour viol qui se déroulera le 23 janvier prochain aux assises du Mans.

Des femmes de la région expliquent ainsi la démarche prévue : « Trois viols ont été commis par le même routier à deux mois de distance chacun, sur Marie Claire, près de Macon en juin 1976, sur Nicole entre Paris et Le Mans en août 1976 et sur Martine entre Nantes et Vannes en octobre 1976 ; trois viols accompagnés de menaces de mort : Marie-Claire a été menacée d'un couteau et d'une matraque, Nicole d'un lacet et Martine de l'élastique du rideau de la cabine du camion. « Le violeur : un homme « normal » de 28 ans, marié, père de deux enfants. Toutes les trois et chacune de leur côté, ont porté plainte, ignorant d'ailleurs la plainte de chacune

des deux autres. Sur les trois, deux sont partie civile, la troisième est témoin.

« Toutes les trois sont conscientes que le recours à la justice n'est pas l'idéal du tout (jugements variables suivant la position sociale du violeur, rôle négatif de la prison, non exemplarité de la plainte) et sont déterminées à faire en sorte que le procès ne soit pas celui d'un individu ; elles ont d'ailleurs demandé la mise en liberté provisoire du violeur (en prison depuis février 1977).

« A ce procès, elles donnent différentes fonctions :

— dénoncer les interdits qui pèsent sur les femmes : en l'occurrence ici, le droit de circuler, de faire du stop ;

— dénoncer la définition restrictive du viol : démontrer que le viol, ce n'est pas seulement la pénétration : le viol est une réalité chaque fois qu'il y a tentative de relation sexuelle, quelle qu'en soit la forme, contre la volonté de la femme ;

— dénoncer les conditions qui sont faites aux femmes qui portent plainte : visite chez le médecin, interrogatoires ;

— montrer aux femmes qu'elles doivent vaincre leur peur, leur culpabilité, affirmer que les femmes ont le droit de disposer librement de leur corps, que lorsqu'elles sont agressées, elles sont victimes et non les responsables, ce que l'opinion publique laisse entendre trop souvent.

« Ce procès, pour elles, doit donc



Samedi dernier, la manifestation des femmes clôturait à Brest la semaine d'action contre le viol impulsée par les groupes femmes. Une campagne régionale prépare le procès pour viol qui aura lieu au Mans le 23 janvier prochain (photo AFP).

Comuniqué

Les ami(e)s de l'Ecole émancipée qui soutiennent la lutte des femmes pour leur libération, dénoncent le viol comme la forme extrême des agressions que subissent quotidiennement les femmes.

Les ami(e)s de l'Ecole émancipée appellent à un rassemblement massif, rue des Minimes, au Mans (72), le samedi 21 janvier à 14 h 30 pour soutenir trois femmes qui ont été violées par le même homme.

Le procès doit se dérouler le lundi 23 janvier, au Mans, à huis clos.

être un instrument de discussion, de réflexion, de prise de conscience des femmes de leur droit, de prise de conscience des hommes que les femmes ne veulent pas du viol. Elles soulignent, à long terme, et en même temps d'ailleurs la nécessité de trouver d'autres formes de lutte, de défense et d'intervention collectives.

Le mouvement des femmes régional (Angers-Tours-Laval-Brest-Le Mans) est partie prenante de ce procès. Pour préparer leur manifestation du 21 janvier, elles s'adresseront, entre autres, aux organisations syndicales et politiques et leur demanderont une prise de position.

Pour toute solidarité financière, envoyer les contributions à « Procès collectif du Mans » (chèque barré).

Annonces

● Livre noir des vendeuses

Les vendeuses de Lille syndiquées à la CFDT ont organisé samedi une journée de diffusion de leur livre noir dans les rues de la ville. Elles demandent deux jours de repos consécutifs, pas de travail le dimanche et les jours fériés, la récupération des heures supplémentaires, la 5^e semaine de congé payé et encore d'autres choses... Tout cela devrait faire l'objet d'une convention collective spécifique au petit commerce. Et pour que cette convention soit respectée, elles demandent qu'il y

ait une déléguée syndicale par rue qui aurait la possibilité d'intervenir dans les différents magasins de commerce. Chaque jeudi de 12 h 30 à 13 h 30, elles tiennent une permanence au 1 de la rue Saint-Genois à Lille.

● CN femmes LCR

La commission nationale femmes est avancée. Elle se tiendra le week-end prochain, samedi 21 et dimanche 22, rendez-vous à 14 h, samedi 21, au 10 impasse Guéméné.

école

Pour la première fois depuis 1968

UN ETUDIANT JUGE PAR LA PLUS HAUTE INSTANCE DISCIPLINAIRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Si Saunier-Seïté est désormais ministre, c'est d'abord pour services rendus à l'ordre universitaire. Une nouvelle preuve en est donnée par la comparution demain jeudi 19 janvier d'un étudiant de Caen devant le « Conseil supérieur de l'Education nationale statuant en matière contentieuse et disciplinaire ». Cela ne s'était jamais vu depuis 1968 et, peut-être même, avant ! Qu'est-il reproché à Pierre Barbey ? Tout simplement sa participation, il y a deux ans de cela, à la grève générale des universités ! Mieux encore : le 30 juin 1977, la commission disciplinaire de l'université de Caen avait décidé le « rejet de la poursuite » lancée contre lui. C'est donc à la demande directe du recteur, faisant appel à minima, que P. Barbey comparait demain devant la plus haute instance disciplinaire de l'Education nationale et risque l'exclusion de l'université. Toute sanction prononcée demain le serait sans aucun doute pour des motifs politiques, car le sossier de l'« accusation » est vide, désespérément vide...

« A coupé le courant », « s'est emparé de la craie », « a abaissé le store afin d'obscurcir la salle »... Tels sont les faits insignifiants voire dérisoires reprochés à P. Barbey, étudiant en sciences et membre du Mouvement d'action syndicale. La plainte déposée par un enseignant réactionnaire, M. Roche, concerne mouvement étudiant d'avril-mai 1976 : comme des milliers d'autres, P. Barbey intervient, avec de nombreux étudiants de Caen, dans les cours pour expliquer les raisons de la grève et défendre les revendications adoptées majoritairement par les assemblées générales.

C'est évidemment ce qu'on lui reproche : c'est le délit d'opinion qui est pourchassé. Le 30 juin 1977, la section disciplinaire de l'université de Caen est amenée à statuer sur

cette affaire. Faute de pouvoir juger « une assemblée générale », elle est forcée de reconnaître que rien ne peut être retenu. Elle décide « le rejet de la poursuite », « attendu qu'aucun délit individuel caractérisé n'a été établi à l'encontre de M. Pierre Barbey ». C'est clair, non ?

Pas pour le recteur, probablement qui fait appel à minima auprès du Conseil supérieur de l'Education nationale. Pourtant, personne ne lui avait demandé son avis ! Aujourd'hui, des assemblées générales se tiennent sur le campus de Caen à l'appel d'un Comité de soutien à Pierre, soutenu par le SGEN, le MAS, le comité de lutte sciences et le comité d'action lettres. Deux journées d'action sont organisées ce mercredi et demain jeudi.

Quant à Pierre Barbey, il a écrit une lettre très digne au président de la commission disciplinaire du conseil supérieur qu'il conclut ainsi : « Ce procès est un procès politique. Ou bien l'on juge des faits qui me sont personnellement reprochés et dans ce cas l'on s'en tient à la décision de la section disciplinaire de Caen, ou bien l'on continue en « appel » et dans ce cas l'on me juge pour « participation à une grève générale ». Ceci ne peut être qu'une remise en cause des libertés élémentaires comme le droit de grève et la liberté d'expression, mais également cela traduirait la volonté de trouver un « bouc émissaire », « d'avoir une tête » pour faire payer cette grève générale du printemps 1976, deux ans après le début des événements. Ceci, M. le président est ma conviction profonde. »

Les délais sont bien courts pour riposter, mais, dans les universités, il faut tout faire pour que l'appel du recteur de Caen soit enfoui sous le ridicule...

Joseph Krasny



Faites chauffer l'école

● Un numéro fourni de « L'Ecole émancipée »

Le numéro de la revue « L'Ecole émancipée » en date du 5 janvier 1978 est très fourni. D'abord, un bilan, intitulé « De boycott en capitulation », du comportement des directions de la FEN et du SNI face à la réforme Haby ; ensuite, des échos sur les non-titulaires, la hiérarchie, plusieurs cas de répression ; un débat sur les équipes pédagogiques ; le point sur l'enseignement agricole et la réforme ; une rubrique internationale consacrée à la lutte du peuple sahraoui, à la mort de Saida Menebhi, aux interdictions professionnelles ; les syndicats ouvriers et les femmes ; une interview d'« Antirouille » ; puis, enfin, le nucléaire et le « point politique ». Le tout pour 4 F, écrivez à « L'Ecole émancipée », 8, impasse Crozatier, 75012 Paris. On oublie : dans le même numéro on trouve un 12 pages spécial, « L'EE et le syndicalisme enseignant » qui, à la veille du congrès de la FEN, fait le point sur les positions de la tendance Ecole émancipée.

● Ça continue à l'ENSET de Cachan

Les élèves de l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique de Cachan (Val-de-Marne) ont, le 12 janvier, occupé les locaux administratifs de l'école : en lutte depuis décembre 1977 pour le maintien et l'extension des sections littéraires de l'école, ils entendent ainsi protester contre la décision de l'administration d'amputer automatiquement de dix jours le traitement du mois de janvier de tous les élèves. Une journée portes ouvertes est organisée à l'école mercredi prochain 25 janvier.

● A Nantes, grève des étudiants d'architecture

Le 11 janvier dernier, l'assemblée générale des étudiant(e)s de l'unité pédagogique d'architecture de Nantes a voté à l'unanimité la grève illimitée jusqu'à la suppression du projet d'Ornano de réforme de l'enseignement d'architecture. Dans un communiqué, le comité de grève énonce les refus suivants : contre le numerus clausus avec concours en fin de première année, contre l'établissement d'unités pédagogiques concurrentielles, contre la mainmise du patronat sur l'enseignement grâce à des stages de formation en agence non rémunérés, contre la limitation du nombre d'étudiants étrangers, contre l'allongement des études de deux ans avec la création d'un quatrième cycle.

● A l'appel du SGEN, coordination parisienne des non-titulaires

Considérant que la situation des personnels non titulaires de l'éducation est une « injustice flagrante » et que la « seule réelle garantie d'emploi est leur titularisation immédiate, sans concours ni clauses restrictives », l'assemblée générale des CET du SGEN-CFDT de Paris a décidé de provoquer une coordination des non-titulaires et hors-statuts, aujourd'hui 18 janvier, de 15 à 18 h, salle Jean-Jaurès, à la Bourse du travail, 3, rue du Château-d'eau, 75010 Paris (une garderie d'enfants est prévue).

LES ELECTIONS SYNDICALES DANS L'ETAT ESPAGNOL

2.) Après la polémique CO-UGT, quel avenir pour les comités d'usines ?

Les directions syndicales des Commissions ouvrières et de l'UGT ne se sont pas opposées frontalement au développement des comités et des conseils, mais il est certain que derrière leurs positions respectives et la polémique qui a opposé la direction des CO à celle de l'UGT se retrouvaient les deux lignes syndicales du PCE et du PSOE, et leurs conceptions particulières d'utilisation de ces structures et des élections syndicales pour renforcer avant tout leur hégémonie syndicale.

La direction ugétiste, préoccupée avant tout de l'affirmation de son poids en tant que centrale syndicale a tenté d'obtenir la subordination maximale des comités par rapport aux sections syndicales d'entreprise et aux appareils syndicaux. La direction des Commissions ouvrières, qui sait pouvoir s'appuyer sur le prestige de toute la couche de ses cadres syndicaux formés dans les quinze dernières années de luttes contre le franquisme a choisi, elle, de se battre pour une plus grande autonomie des comités, en pensant faire de ces organismes un outil efficace de l'affirmation de son hégémonie.

Cette différenciation s'est exprimée sur deux questions : le mode d'élection et les prérogatives des comités. L'UGT s'oppose à ce que les comités puissent être associés aux centrales, au niveau des branches et des zones, pour les négociations avec le patronat, sous le contrôle des assemblées générales. Mais le plus grave est la questions des listes fermées. Un système imposé par Suarez reprend celui proposé par l'UGT : dans les entreprises de plus de 250 salariés le scrutin se fera sur listes fermées non bloquées, c'est-à-dire que les travailleurs pourront rayer des noms sur la liste présentée par chaque centrale, mais ne pourront pas panacher entre les candidats présentés par exemple, sur la liste des CO et sur la liste de l'UGT. L'UGT a justifié cette position injustifiable et diviseuse en expliquant que l'enjeu des élections syndicales était de délimiter le poids respectif du « syndicalisme socialiste » et du « syndicalisme communiste » et qu'il fallait clarifier le champ syndical, c'est-à-dire éliminer ou sous-représenter les courants minoritaires. Si la direction des CO a utilisé contre ce système des arguments corrects en expliquant que les comités devaient être représentatifs de tous les travailleurs et non un simple cartel syndical dans l'entreprise, la démagogie de Camacho expliquant que face au « syndicalisme de classe » des CO, il

y avait le « syndicalisme réformiste » de l'UGT a joué aussi un rôle de division.

La force des différents courants syndicaux

Il est difficile, quelques jours après le début des élections de prévoir exactement leurs résultats. Mais quelques ébauches de bon sens peuvent être tracées, sur la base — certe déformée — de l'élection des comités sauvages entre septembre et décembre. Il y aura d'abord la constatation du décalage entre les deux grandes centrales (UGT et les CO) et les autres syndicats comme l'USO (1), mais surtout la CNT (2) qui appelle au boycott de ces élections et les syndicats maoïstes CSUT et SU (3) qui ne dépassent pas de beaucoup les 100 000 membres. La CNT paiera ainsi le sectarisme forcené qu'elle a dernièrement développé à l'égard des centrales majoritaires et les résultats des syndicats « rouges » maoïstes sanctionneront l'erreur stratégique qu'elle a constituée leur création et la volonté de créer des « syndicats combattifs », ne regroupant qu'une frange de travailleurs au moment où les larges secteurs de la classe ouvrière se tournaient vers l'UGT et les CO, avec toutes leurs illusions certes, mais aussi tout leur potentiel de combativité (4).

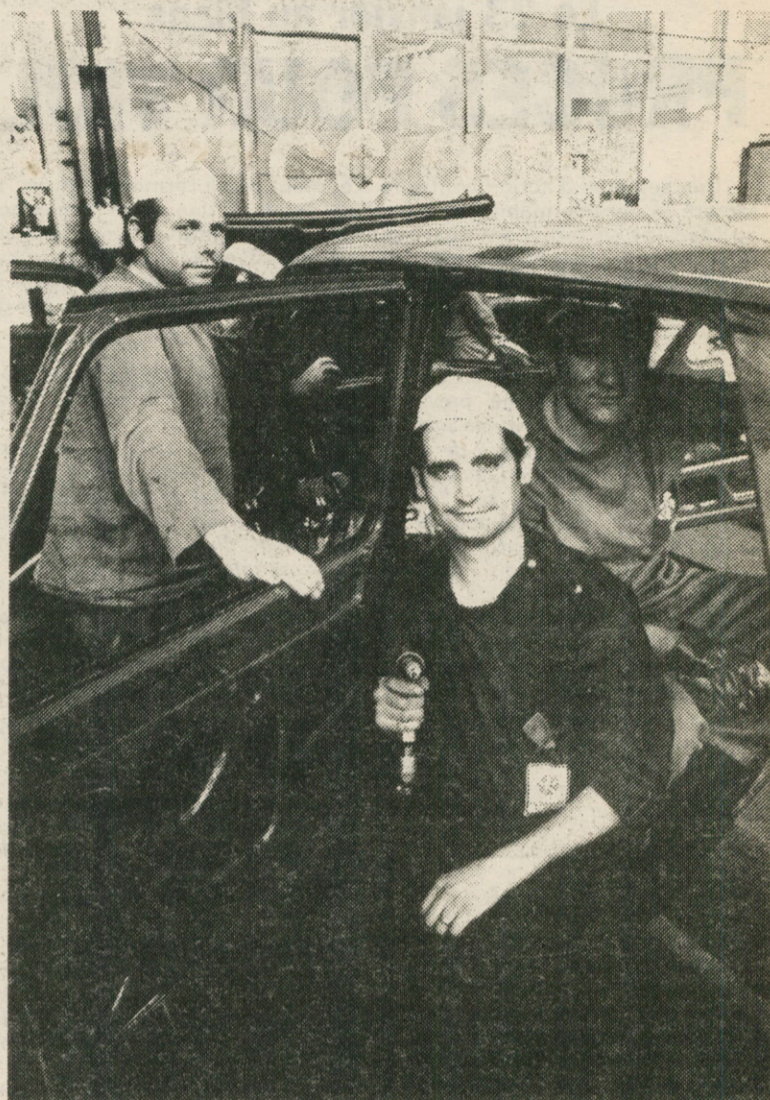
Il est probable qu'entre l'UGT et les CO, qui annoncent à peu près le même nombre d'adhérents (environ deux millions) ce sera la centrale socialiste qui sortira vainqueur de ces élections au niveau national. D'abord parce que l'ensemble de la classe ouvrière espagnole représente un éventail de niveaux de conscience beaucoup plus large que la masse des travailleurs syndiqués.

Il est évident que pour les secteurs retardataires de la classe ouvrière, dans les petites entreprises, les régions les plus arriérées, il sera plus facile de voter UGT que CO d'autant que l'UGT s'appuie sur la force de PSOE et sa crédibilité politique (les derniers sondages accordent plus de 30 % de vote au PSOE contre 10 % au PCE). Enfin il convient d'ajouter que la forme du scrutin en renforçant la polarisation « socialistes » contre « communistes » va favoriser également l'UGT. Elle pourra également, dans quelques secteurs, récupérer des votes « à gauche » des CO, grâce à l'attitude de soutien moins ouvert qu'elle entretient vis-à-vis du pacte de la Moncloa (5).

Emulsion et peau de léopard

Si l'on veut prévoir ce que sera l'implantation des deux centrales, il faut utiliser la double image de l'émulsion et de la peau de léopard. Comme dans un mélange agité d'eau et d'huile, il n'y aura sans doute pas de zones importantes, de secteurs ou de branches dont l'UGT ou les CO soient totalement absentes; cela s'explique par leur poids national et le fait que les deux centrales s'appuient sur les deux partis ouvriers majoritaires. Mais il est également certain, que la carte géographique, ou le diagramme des différentes branches et secteurs, au niveau national, provincial et local, se présentera sous la forme d'une « peau de léopard » de secteurs dominés par les CO ou l'UGT, si le critère est celui de l'hégémonie de l'une des deux centrales syndicales.

Cette situation générale ne fait



A Madrid Photo H. Gloaguen/Viva.

que mieux ressortir l'enjeu de la bataille qui va s'ouvrir sur l'avenir des comités d'usine, comme organisations unitaires de la classe ouvrière. Leur capacité à approfondir, dans la direction du contrôle ouvrier, leurs tâches dans l'usine et la localité, leur capacité à se coordonner par branches et par zones en cas de conflits ou de négociation de convention, leur capacité à intervenir sur tous les aspects de la vie politique et quotidienne peuvent, en cas de développement des luttes et d'approfondissement de la conscience de classe, donner naissance à d'authentiques conseils de fabrique. Le rôle que pourrait avoir de telles structures, dans un Etat espagnol ou la bourgeoisie, malgré le concours réformiste, n'est toujours pas parvenue à stabiliser durablement un système de domination, n'est à démontrer pour personne.

Michel Rovere

- (1) Union syndicale ouvrière, syndicat autogestionnaire proche de la CFDT des années 1960. Une partie a rejoint l'UGT. Revendique encore 300 000 adhérents.
- (2) Confédération nationale du travail, anarcho-syndicaliste, 100 000 militants environ, surtout en Catalogne.
- (3) Confédération des syndicats unitaires de travailleurs dirigée par le Parti du travail et Syndicat unitaire de l'ORT ces deux organisations ont scissionné des CO en septembre 1976.
- (4) Ce qui ne veut pas dire que localement, à cause de la politique de passage des luttes et d'acceptation du Pacte de la Moncloa par les CO et l'UGT, ils ne peuvent pas se regonfler temporairement. C'est vrai aussi à moyen terme pour la CNT qui pourrait capitaliser en cas de blocage prolongé des luttes la désespérance d'une frange de la jeunesse universitaire et ouvrière sur le modèle de l'autonomie italienne.
- (5) Cela est déjà évident en Euskadi où les CO ont payé cher leur passage des luttes et les méthodes bureaucratiques du PC.

Après la déposition d'Irmgard Möller devant la commission parlementaire d'enquête

UN STAGE DE HUIT ANS

Que reste-t-il aujourd'hui des fracassantes déclarations du procureur fédéral Rebmann qui devaient, une fois pour toutes, réduire en fumée les doutes autour des « suicides » de Stammheim ?

Rappelons-nous : il y a quelques jours, le procureur Rebmann affirmait, devant la commission d'enquête parlementaire du Bade-Wurtemberg, que des détenus de la RAF avaient révélé comment les armes étaient parvenues à Baader et ses camarades : elles auraient été acheminées dans les dossiers des avocats Newerla et Müller, à l'occasion du procès se déroulant dans l'enceinte de Stammheim. La première version, celle de Filbinger, ministre-président du Land de Bade-Wurtemberg, laissait entendre que les avocat(e)s avaient acheminé les armes en les dissimulant dans l'anus ou le vagin...

Gros émoi, donc, après la déposition de Rebmann : pour la majorité de la presse allemande, l'affaire est entendue... et close.

Et puis, lundi, est venue une première contradiction, assez énorme : trois policiers affectés à la surveillance du tribunal de Stammheim ont affirmé devant la commission d'enquête que les avocats, avant leur entrée dans le tribunal, étaient minutieusement fouillés, surtout les avocats de confiance des détenus, ce qui est le cas de Newerla et Müller. Les dossiers des avocats étaient passés au détecteur de métal. La presse allemande a un petit soubressaut et souligne la contradiction en première page.

Et puis, hier, c'était la déposition

d'Irmgard Möller devant la commission. Celle-ci a confirmé que les prisonniers étaient fouillés deux fois lors de leur comparution devant le tribunal. Et elle a indiqué aussi qu'elle-même n'aurait pu être en contact avec Newerla au tribunal puisqu'elle n'a comparu à aucun de ces procès. Elle y a seulement déposé à la barre comme témoin.

Qui parle ?

Voici donc la thèse de Rebmann en assez piètre état. Est-ce pour cela que sont mises en veilleuse ses accusations contre l'avocat Newerla et que le feu semble maintenant concentré sur le seul Müller ?

Mais il y a plus : il faut maintenant se demander à quel détenu de la RAF Rebmann fait allusion lorsqu'il indique qu'il n'a pu percer à jour la « méthode raffinée » par laquelle les avocats ont fait parvenir les armes aux détenus que grâce aux révélations de l'un d'entre eux. Or, une fuite vraisemblablement organisée et dont le quotidien *Die Welt* se fait l'écho, indique qu'il s'agit de Volker Speitel. Celui-ci travaillait au bureau de Croissant à Stuttgart avec Rose-Marie Priess et Hanns Joachim Dellwo, eux-aussi incarcérés à l'heure actuelle. Speitel est actuellement incarcéré à la prison de Pforzheim. Il est inculpé, selon le paragraphe 129a pour complicité avec une action criminelle, nullement pour une quelconque participation directe à des actions.

Selon ces fuites, Speitel aurait fait au juge Kuhn les déclarations sur lesquelles Rebmann était ses « révélations ». Ce qui est sûr, c'est que les autorités l'ont pourvu d'un avocat commis d'office, Peter Bossert, qui affirme vouloir faire du procès de Speitel un procès « sans politique ». Ce qui pourrait bien vouloir dire que Speitel peut écopier d'une peine légère... s'il accepte de charger d'autres détenus de la RAF, selon les besoins de l'accusation. Mais d'un autre côté, Peter Bossert affirme que

Speitel n'a fait aucune déclaration pouvant servir aux accusations contre les avocats Croissant, Newerla, Müller : autant pour le procureur Rebmann...

Un otage

Il reste maintenant à savoir pourquoi Speitel aurait parlé. Ceux qui le connaissent s'insurgent contre les allégations qui le présentent comme un délateur. Mais il faut souligner un fait très étrange : Volker Speitel qui est marié avec une militante de la RAF, Angelika Speitel, actuellement en fuite, a un enfant de huit ans. Cet enfant, depuis l'âge de un an, vit dans une communauté de Stuttgart, où vivait aussi son père avant son arrestation.

Or, des pressions incroyables sont exercées périodiquement par les flics sur ceux qui en ont la charge sur fond de menaces de retrait de la garde de l'enfant qui serait confié à une tante ou à l'assistance publique.

Fin décembre, un policier du BKA (Bureau des recherches criminelles), un dénommé Friessel, s'est mis à déployer une activité frénétique visant à intimider la mère de Speitel pour la convaincre d'exiger que la tutelle de l'enfant soit confiée à

d'autres personnes que celles qui en prennent soin ; ce flic est même allé jusqu'à diffuser, devant cette femme un faux message de recherche des personnes qui assurent la garde de l'enfant, les accusant faussement d'avoir kidnappé l'enfant et d'avoir quitté Stuttgart pour une direction inconnue... En réalité, l'enfant n'avait pas bougé de la communauté où il vit et souhaite rester.

Les personnes de la communauté qui prennent l'enfant en charge ont alerté l'opinion en dénonçant ces pressions et ce chantage barbare : « Nous n'admettons pas, écrivent-elles, qu'un enfant de huit ans soit enlevé de force à son environnement normal pour des raisons de politique d'Etat. » Elles affirment que l'assistance publique aurait reconnu avoir réclamé l'enfant sous la pression du BKA.

Il va sans dire que, si Volker Speitel a pu être amené à faire des déclarations compromettant d'autres détenus (ce qui n'est pas certain), c'est en relation avec ce chantage exercé sur son enfant.

Le gouvernement qui emploie ces méthodes est les mêmes qui, il y a quelques mois, mobilisait l'opinion publique internationale contre les prises d'otages.

Tom Jordan
Alain Brossat

Rolf Mainz une nouvelle fois condamné GREVE DE LA FAIM=MUTINERIE MUTINERIE=5 ANS DE PRISON

Le 6 janvier, le tribunal de Postdam (RDA) condamnait Rolf Mainz à 5 ans de prison pour « mutinerie » à la prison de Brandebourg. Cette peine venait ainsi s'ajouter aux 4 ans et demi de détention auxquels il avait été condamné en avril 1977 pour « propos calomnieux envers l'Etat ».

Quel est son crime ? Rolf Mainz est âgé de 41 ans. Membre du SED, officier de « l'armée nationale populaire », il travaille après ses études universitaires comme lecteur dans une maison d'éditions. Sa situation commence à se gâter le jour où il soutient la demande d'émigration de son frère Klaus, médecin, ancien champion sportif. Il est d'abord rétrogradé à son travail, puis licencié.

Le 1^{er} octobre 1976, l'hebdomadaire ouest-allemand *Die Zeit* publie son témoignage où il évoque cette « interdiction professionnelle » et quelques autres. Cinq jours plus tard, il est, ainsi que son frère, incarcéré.

C'est en avril 1977 qu'il est condamné une première fois à 4 ans et demi de prison ; il a refusé, pendant son procès, l'assistance de l'avocat « officiel ». Après sa condamnation, il fait, par deux fois, la grève de la faim, est placé à diverses reprises au cachot... et inculpé une nouvelle fois pour mutinerie.

Rolf Mainz se réclame du marxisme. Il se déclare adversaire du léninisme, opposé à la dictature du prolétariat, et considère que les chances du socialisme sont plus grande

dans les Etats industriels d'Occident qu'en RDA.

Son frère Klaus a été condamné à 4 ans de prison. Il est détenu à Cottbus, où il est maintenu en état d'isolement.

La nouvelle condamnation de Rolf Mainz a suscité de nombreuses protestations en RFA, notamment parmi les artistes et écrivains originaires de l'Est et exilés. Voici, entre autres, la réaction de Wolf Biermann : « Rolf Mainz, fils d'un vieux communiste qui a survécu aux camps nazis, a été condamné au nom du communisme à 4 ans et demi de prison par les bureaucraties monopolistes de RDA qui se prétendent communistes ; ceci parce qu'il a publié la vérité sur les interdictions professionnelles massives en RDA. Et il vient d'être con-

damné une nouvelle fois à 5 ans de prison parce qu'il se défendait en faisant la grève de la faim. La bureaucratie stalinienne de RDA est critiquée de tous côtés, de droite comme de gauche. La critique radicale de droite permet aux autorités de RDA de s'auto-justifier ; la critique libérale bourgeoise est pour elle un désagrément de routine ; la critique humaniste lui impose une contrariété éternelle ; la critique anarchiste est une horreur assommante, mais la critique communiste panique complètement les bonzes. Aucune solidarité n'est plus dangereuse pour Rolf Mainz que cette solidarité communiste, mais je le sais : aucune autre ne peut le sauver. »

Alain Brossat

Autour de l'expulsion de Hildegard Haag

BRUITS DE BOTTES EN OCCITANIE

De notre correspondant.

Il est midi en ce beau dimanche de juillet 1975, Saint-Jean-de-Bueges (Hérault) sommeille au soleil. A travers les volets mi-clos on entend des postes de télé. Leur public ? Des habitants du village et ces estivants, de plus en plus nombreux, qui occupent trois semaines par an les maisons désertées par ceux qu'a chassés l'exode rural. Devant la fontaine de la place Neuve s'arrête une Simca 1500 break d'où descendent quatre individus en gabardine. Il ne leur manque que les moustaches à la Dupont-Dupond et les chaussures à clou...

Quelques jours après, le tonnerre éclate : « Der Spiegel », le torchon allemand d'Axel Springer « révèle » que des « terroristes de la bande à Baader » se cacheraient à Saint-Jean-de-Bueges, dans une ferme. La ferme n'est qu'une modeste maison de village en ruine, que retapent peu à peu ceux qui l'ont achetée il y a cinq ans : Hildegard et Siegfried Haag. Ce dernier est l'avocat — en fuite après une arrestation arbitraire et une mise en liberté provisoire — d'Andreas Baader.

La presse bourgeoise française emboîte le pas : à Saint-

Jean-de-Bueges, ce n'est pas seulement l'avocat de Baader qu'on a vu, mais l'insaisissable Carlos, alors recherché pour l'affaire des jeux de Munich. On dit même que Cohn Bendit serait venu y passer des vacances.

Manque de chance, pisse-copies de la presse pourrie et fins limiers de la DST ne trouvent pas l'ombre d'un terroriste. Saint-Jean retrouve sa sérénité et Hildegard Haag le droit d'y passer ses vacances tranquilles, sous l'œil vigilant de la gendarmerie locale. Sporadiquement, quelques lignes téléphoniques sont surveillées. Parallèlement, la DST mène des enquêtes, plus ou moins discrètes sur certains habitants connus pour leurs opinions de gauche ou d'extrême gauche.

A l'automne 1976, en Allemagne fédérale, lors d'un banal contrôle routier, Siegfried Haag est arrêté et placé en détention préventive. Quelques mois plus tard, Hans Martin Schleyer, ancien nazi de haut rang, patron des patrons allemands et copain du « socialiste » chancelier Helmut Schmidt est enlevé par la Fraction armée rouge.

A Saint-Jean-de-Bueges, le printemps 1977 est pluvieux. Les viticulteurs sulfatent le

jour et la gendarmerie locale accélère ses rondes. Que cherchent-ils, eux et d'autres en civil inconnus au village ? Comptent-ils trouver à Saint-Jean Schleyer roulé dans un tapis ou l'un des « tueurs de l'Ardèche » caché dans un placard ? Et les occupants de cette camionnette marquée du sigle de l'Office national des forêts recherchent-ils un objet de conscience en cavale ?

Le lundi 26 décembre à 10 heures, Hildegard Haag arrive à Saint-Jean, accompagnée de ses enfants et de ceux d'un couple ami. Une demi-heure après, les gendarmes qu'on n'avait pas vu depuis un bout de temps, font une ronde. Le lendemain de Noël (ah, routine quand tu nous tiens...) et le mardi... Le mardi ? Plein de flics en civils, trois voitures. Certains ont cheveux longs, vestes à carreaux, jeans et bottines. Arrive aussi un fourgon de la gendarmerie et un émissaire spécial de Paris, renforcé deux heures plus tard par le commissaire divisionnaire Filiberti.

Aux trois adultes présents chez Hildegard Haag, ils signifient un « refus de séjour » que les intéressés refusent de signer. En plus, pas de pot, l'un des Allemands visé

possède la double nationalité, française et allemande, et ne peut de ce fait être expulsé. Confusion des flics qui comprennent que les ordres de leur ministre de l'Intérieur ne font que transiter par Paris et viennent en fait d'outre-Rhin. L'un d'eux dira, écœuré : « Vous savez, je ne suis pas flic par vocation... »

Arrive un journaliste de *Libération*. Devant la tournure des événements, les flics demandent des instructions à Paris. La poste ne présentant pas des garanties suffisantes de discrétion, ils téléphonent de chez le maire, absent à ce moment-là : qu'importe, ils s'arrangeront avec lui après. Ancien officier de carrière, n'est-il pas connu pour ses sympathies RPR ? Au bout du compte, le ministre de l'Intérieur rend son verdict : le refus de séjour ne prendra effet que le 7 janvier 1978.

Saint-Jean reprend son train-train. Hildegard Haag s'occupe des vacances de ses enfants. Apparemment, rien de changé, mais beaucoup de Saint-Jeannais, surtout parmi les jeunes, jugent la décision du ministre de l'Intérieur.

Voudront-ils et pourront-ils faire quelque chose ? En tout cas, ils en discutent.

et pourtant elle tourne

● Ouverture du procès de Kurt Groenewold

Le procès de M^{re} Kurt Groenewold, ancien défenseur des membres du « noyau dur » de la RAF, accusé « d'assistance à une association criminelle », s'ouvre aujourd'hui devant la troisième chambre de la cour d'appel de Hambourg.

Cette chambre est plus spécialement chargée de juger des atteintes à la sûreté de l'Etat.

Ce procès, le premier de ce genre intenté en RFA contre un avocat, est en fait une avant-première de celui de Klaus Croissant qui s'ouvrira le 9 mars à Stuttgart.

Groenewold, à qui l'on interdit d'exercer sa profession, est accusé du même délit que Croissant : « Assistance à une association criminelle. » Il aurait contribué à mettre en place un système de coordination entre les détenus de la RFA, financé et dirigé un véritable service de renseignements entre les détenus et leurs camarades de l'extérieur. Il aurait « soutenu moralement » les détenus de la RAF, soutenu leur grève de la faim.

Dans une brochure publiée à l'occasion de son procès, Groenewold explique qu'il s'agit là d'une « vaste campagne de diffamation contre les défenseurs des procès politiques en RFA, visant à les faire passer pour complices, sous prétexte qu'ils se sont élevés contre les conditions de détention de leurs clients ».

Par ailleurs, M^{re} Schmidlin, avocate française de Klaus Croissant a indiqué, lundi, que son client était « en très mauvaise condition physique » du fait de ses conditions de détention et notamment des fouilles de nuit qui l'empêchent de dormir.

● « Pas souhaitée pour l'instant »

Les autorités est-allemandes ont refusé, lundi, l'entrée à Berlin-Est à deux parlementaires de la CSU qui souhaitaient « assister à une représentation théâtrale à l'Est ». Un officier est-allemand leur a signifié que leur visite n'était « pas souhaitée pour l'instant ». Il y a quelques jours, c'est le chef de la CDU, Helmut Kohl, qui avait été refoulé.

Lundi, une protestation officielle de la RFA contre le refoulement de Kohl avait été rejetée par la RDA.

● Argentine : inquiétude sur le sort des prisonniers « libérés »

Le sort de 400 prisonniers argentins dont la « libération » avait été annoncée officiellement à l'occasion de Noël suscite une réelle inquiétude dans les milieux diplomatiques de Buenos Aires.

Près d'un mois après la publication par Videla de la liste où figuraient les noms des prisonniers, un certain nombre de libérations prévues n'a pas été effectué, notamment celui des deux religieux français et de leurs onze compagnons enlevés les 8 et 10 décembre. On est sans nouvelle également de nombreuses autres personnes qui devaient être libérées.

● Portugal : l'heure des décisions

« Les négociations en vue de la solution de la crise ministérielle au Portugal sont terminées et l'heure est maintenant aux décisions » déclarait, lundi soir, Jaime Gama, secrétaire national du Parti socialiste.

La commission nationale du PS réunie hier à Lisbonne va donc devoir décider si elle doit donner ou non mandat à Mario Soares pour former le nouveau gouvernement sur la base d'une alliance avec le Centre démocratique et social (CDS).

Le Centre démocratique et social est en effet le seul parti avec lequel le PS a pu conclure un accord politique ; compte tenu du poids respectif de ces deux partis à l'Assemblée de la république, cet accord devrait assurer une majorité mathématique au deuxième gouvernement constitutionnel qui serait formé sur la base de cette alliance.

Lundi, le Parti communiste portugais et le Parti social-démocrate avaient tenté, une nouvelle fois, d'engager le dialogue avec le PS, mais ils se sont heurtés à une fin de non-recevoir.

Jaime Gama a accusé le PCP et le PSD de ne vouloir reprendre les pourparlers qu'en vue de gagner du temps et d'ajourner encore la date de la solution de la crise. Il s'est montré particulièrement virulent à l'endroit du PC qui, selon lui, commet sa « deuxième grande erreur historique en refusant un accord politique avec le PS ». Mais le PS laissera la porte enbaillée et n'exclut pas la possibilité d'un accord parallèle ultérieur. Un accord qui sera d'autant plus nécessaire au PS et même à la coalition CDS-PS, que le parti de Mario Soares a perdu, au cours de l'année dernière, l'essentiel de ses bases syndicales.

● Meeting Iran

Mercredi 18 janvier, 19 h, faculté de Jussieu, amphithéâtre F1, organisé par le comité antirepression en Iran avec la participation du comité international contre la répression, le COSEF, la Ligue des droits de l'homme (secteur étudiant), le MAS, l'UNEF (Unité syndicale), avec le soutien de l'AER (AJS), LCR, Mouvement de la jeunesse socialiste, OCT, PSU.

Rassemblement devant le Quai-d'Orsay contre l'Afrique du Sud

150 personnes étaient présentes, lundi à 18 h 30 devant le ministère des Affaires étrangères à l'appel de la Campagne anti-Outspan et de plusieurs organisations et associations politiques. Elles entendaient manifester leur colère après la mort de Steve Biko et celle de Richard Turner et dénoncer la soirée d'amitié sud-africaine qui, au même moment, se tenait dans les salons feutrés du cercle France-Amérique. Un important service de police avait cerné le quartier. Les manifestants ont déployé plusieurs banderoles demandant « l'isolement total de l'Afrique du Sud » devant trois cercueils à la mémoire de Biko, Turner et des 2000 morts de Soweto. Puis, une délégation de quatre membres a été reçue par Pierre Kauffmann, conseiller technique du ministre des Af-

fares étrangères, auquel il a remis une lettre adressée à Louis de Guiringaud.

Cette lettre était notamment signée par J. Marchand de la CAO, André Soulat, secrétaire confédéral CFDT, A. Krivine pour la LCR, Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, Lionel Jospin, secrétaire national du PS, Bernard Ravenel du PSU, etc. Le représentant du ministère a déclaré que Louis de Guiringaud y répondrait lui-même. Claude Meillassoux et un membre du CRIAA ont ensuite fait le point de la situation au pays de l'apartheid et dénoncé la collaboration nucléaire et politique, dont la soirée France-Afrique du Sud était un nouvel exemple. Ils ont appelé, enfin, au grand meeting unitaire du 26 janvier à la Mutualité.



Le rassemblement devant le Quai d'Orsay

(photo Peyreperouse)

Viol sur l'écran

• « *L'Amour violé* », un film de Yannick Bellon

L'Amour violé s'intègre dans ce qui peu à peu se constitue en genre : le cinéma de « dénonciation » : Costa-Gavras, Boisset, Rosi, (*Cadavres exquis*), Ritt, (*Ve Prête-nom*), *l'Affaire Mattei*.

Sur quoi joue ce cinéma, quel types de fiction et de héros met-il en œuvre ? Questions toujours éludées au nom de l'utilitarisme (X spectateurs voient ce film donc c'est positif). Ce cinéma se veut pédagogique et on sait bien que la pédagogie est un leurre, ça veut dire viser un niveau moyen, souvent réviser en baisse.

Ce à quoi il se réfère c'est l'opinion publique, l'air du temps. Reprendre un déjà-entendu, embrayer une fiction portée par le personnage idéal : l'enquêteur (*le Shérif, Cadavres exquis*), qui fait

« découvrir » le spectateur. Ces films « révélateurs » s'appuient en fait sur l'oubli : placer le spectateur dans une position d'aphasie pour avoir l'air de lui apprendre quelque chose. Meilleur exemple *a contrario* : ce qui se passait dans les salles au moment des « bip bip » du *Shérif* : tout le monde reprenait en chœur « le SAC ! », démontrant bien que cette absence n'enlevait rien au film, mais au contraire ces blancs inattendus du discours permettaient la résurgence d'un savoir.

Le viol de l'image

Dans le dossier de présentation du film, Yannick Bellon écrit : « *Seules des images brutales pouvaient donner*



La scène du viol

une idée de l'horreur d'une telle agression ; » Ressortir le rôle cathartique des images c'est une naïveté un peu grosse, comme si presque tous les films de guerre se voulant anti-militaristes ne redoublaient pas en fait la fascination du flingue, du héros.

Filmer d'abord faire des images et des images ce n'est pas du réel, c'est de la représentation. La force d'évidence

du cinéma c'est de faire prendre celle-là pour celui-ci. Or il n'y a d'images que positives, c'est-à-dire qui font toujours appel à un code de représentation. Faire des images brutales ce n'est donc pas dénoncer l'horreur c'est au contraire solliciter les femmes au niveau de l'insupportable de la rue, jouer sur la peur. Le film accroche les femmes en sujets de la représentation (qui fait tout pour se faire ou-

blier ici), il en fait des victimes potentielles. Alors seulement son discours catastrophique peut fonctionner. La clé du film : ça n'arrive pas qu'aux autres.

Film qui fait appel au suspense, il ne marche que par l'angoisse qu'il prétend dénoncer. Exploitant l'image exemplaire comme on dit la « la peine exemplaire », il a un double avantage. Il indique

que le combat féministe (non pas récupéré, mais fictionnalisé), ne peut plus être ignoré ; autre versant dont le plus beau produit est *F. magazine*. D'autre part il achève d'ouvrir les yeux sur ce type de films-plein-de-bons-sentiments qui ne sont que les produits douteux de cinéastes de « gauche » empêtrés dans les codes confortables de la représentation dominante.

Michel Young

Crachez pas sur Hollywood

• Polémique à propos de « *New York, New York* », un film de Martin Scorsese

Avec beaucoup d'assurance (d'outrecuidance), Michel Young exécute en quelques lignes *New York, New York* de Martin Scorsese (*Rouge* n° 531).

Film fastueusement vide, prétentieux et débilement nostalgique, telle est en gros l'argumentation de Young.

On peut ne pas aimer ce film, pour x raisons. Mais on n'a pas le droit de l'écarter du revers de la main, de le décréter vide et suspect a priori car hollywoodien en diable. Car alors, que nous restera-t-il du ciné américain.

C'est vrai : *New York* (bis) « en jette » : couleurs somptueuses, plans et mouvements travaillés, numéro de comédiens, etc. Mais alors ? La force du film est que cette frime est celle d'une époque de dévouement et d'illusion, d'explosion de vie factice au lendemain de la capitulation japonaise. Il ne s'agit pas là d'un petit plaisir d'esthète mais d'un coup de projecteur sur une époque. Le tournage en studio, les costumes, les décors, le jeu des comédiens expriment avec profondeur le côté toc et factice de ce new-deal de l'existence courante des années d'après-guerre américaines. La plastique du film fait corps avec la perception plus critique que nostalgique de l'époque.

De cette fresque, Young ne retient que l'absolument accessoire : Liza Minelli paraîtrait dans ce film comme le double de sa mère Judy Gar-

land, pour le plaisir des néo-nostalgiques. Comme si, depuis des années, au moins depuis *Cabaret*, sans parler du music-hall, Liza Minelli n'avait cessé d'être la « fille de » pour chanter et jouer de sa propre force !

L'équation comédie musicale « rétro » = guimauve gnanngnan, sous-jacente à l'exécution d'un film par Young, est un peu triviale. En effet, dans ce film, beaucoup de choses passent en chansons, en musique, en mouvements et mimiques sertis dans la musique. Mais ce n'est pas cela qui fait des rapports entre Liza Minelli et Robert de Niro une bluette sans conséquence. L'intensité dramatique de ces rapports, de leur évolution, sont la musique. Une preuve de plus que le cinéma parlant, ça n'est pas le cinéma qui blablate.

Dans une plastique beaucoup plus forte, le film de Scorsese agite un thème qui était à l'œuvre déjà, dans *Une étoile est née* ou *Nos plus belles années* : celui de l'élan vital et de l'autonomie d'une femme dont la force percute et renverse un homme qui ne s'en relève guère. La dialectique des rapports du musicien, Robert de Niro, et de la chanteuse, Liza Minelli est, de ce point de vue, infiniment riche et subtile, comme dans les meilleurs Kazan ou Huston.

Mais les lunettes de Michel Young étaient trop sombres, ce soir-là, pour voir cela...

Alain Brossat

Avec beaucoup de mauvaise foi et armé de toute son autorité de théoricien Alain Brossat s'en prend à ma critique du film de Scorsese. Il n'est de meilleur méthode de débat que de faire mine de citer un article pour ensuite l'exécuter.

Ainsi Brossat, s'insurgeant contre mon outrecuidance (qui suis-je moi pour n'être pas d'accord avec lui...) a-t-il la correction de résumer mon article en une dizaine de mots qui n'y apparaissent pas. Passons.

« *New York, New York* » s'inscrit dans un courant qu'on pourrait appeler « néo hollywoodien » par sa volonté de réactiver les grandes machines, et qui se définit par un regard nostalgique sur le bon vieux temps d'Hollywood. Il faut avoir la conception obtuse de Brossat sur le cinéma (qui confond sans arrêt représenté et représentation) pour y voir un regard critique sur les années d'après-guerre. Tourner en 1976, une comédie musicale comme on le faisait en

1940, je ne vois pas en quoi ça peut « exprimer le côté toc et factice de l'existence courante des années d'après-guerre ». Comme si on tournait en studio pour montrer l'artifice du studio ! Tous les films ayant le cinéma pour objet seraient alors bourrés de dynamite alors qu'ils ne sont que redoublement fascinateur face à la machinerie du rêve.

Le rêve, Scorsese le dit lui-même est à la base de son film. Il a voulu refaire le *New York* qu'il voyait au cinéma quand il était gosse. Pourquoi pas, sauf que cela, n'est pas neutre, ça implique la reprise de tout un code de représentation qui aujourd'hui n'a plus de référent que cinématographique. Scorsese a le droit de se faire plaisir, on a le droit de trouver ce plaisir frelaté.

Brossat qui est gêné à ses entourures de marxiste-révolutionnaire devant ce pur produit du capital narcissique doit donc se trouver de bonnes raisons



Non, ce n'est pas Brossat et Young qui se serrent la pince... c'est « *New York, New York* ».

pour justifier son plaisir (y a rien de plus encombrant que l'inconscient pour un théoricien d'avant-garde...). Il gratifie donc le fils d'un discours féministe (« l'élan vital et l'autonomie d'une femme ») qui ne s'y trouve pas. Phénomène maintenant classique à « *Rouge* », où il est de bon ton de plaquer son savoir politique pour justifier n'importe quel film.

« La dialectique riche et infiniment subtile » des rapports entre les personnages tient en fait à un couple qui se sépare et à deux carrières qui divergent pour n'en réussir que mieux.

Mais, les lunettes de Brossat trop embuées et sa moustache aux mèches rebelles l'empêchent, ce soir-là, de voir cela...

M. Y.

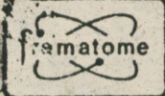
télévision

TF1		FR3	
13.00	Journal	18.25	Dorothée et ses amis
13.35	Les visiteurs du mercredi	18.40	C'est la vie
17.55	Sur deux roues	18.55	Des chiffres et des lettres
18.10	A la bonne heure	19.20	Actualités régionales
18.25	Pour les jeunes	19.45	Les six jours d'Antenne 2
18.55	L'accusée (feuilleton)	20.00	Journal
19.15	Une minute pour les femmes	20.30	Questions de temps
19.20	Actualités régionales	21.40	La route (documentaire)
19.45	Eh bien raconte	22.40	Journal
20.00	Journal		
20.30	Double détente, film TV de Claude-Jean Bonnardot		
22.10	Fait de société La famille après le mariage des enfants.		
23.05	Journal		
A2			
14.00	Aujourd'hui madame	18.35	Pour la jeunesse
15.00	Le monde merveilleux de Walt Disney	19.05	Télévision régionale
15.55	Un sur cinq	19.40	Tribune libre
			Les clubs Perspectives et réalités.
		20.00	Les jeux de vingt heures
		20.30	Maldonne pour un espion
			Un film anglais d'Anthony Mann et Laurence Harvey. Si vous aimez les romans d'espionnage anglais, style John le Carré ne ratez pas ce film. Il est, avec <i>l'Espion qui venait du froid</i> , <i>la Lettre du Kremlin</i> , et, dans une moindre mesure, <i>Scorpio</i> , une excellente plongée réaliste (?) dans les milieux de l'espionnage international.

LES DESSOUS DU CONTRAT NUCLEAIRE FRANCE-AFRIQUE DU SUD

La collaboration entre Paris et Pretoria remonte loin dans le temps. Nous avons montré hier (cf. « Rouge » du 17/1/1978) comment elle s'insérait dans un jeu triangulaire Etats-Unis-RFA-France des plus harmonieux quelle que soit la compétition des firmes occidentales en présence. L'affaire de la centrale de Koeberg n'échappe pas à la règle. On se souvient qu'après la signature, le 29 mai 1976, du fameux contrat au terme duquel la France était chargée de construire deux centrales nucléaires de près de 1 000 MW, chacune pour une somme de 1,5 milliards de dollars, le gouvernement Giscard s'était voulu rassurant.

Et cela jusqu'au 24 août 1977, date à laquelle Louis de Guiringaud déclara posséder « des renseignements selon lesquels il y a effectivement en Afrique du Sud des préparatifs en vue d'une explosion atomique ». L'innocence de notre ministre des Affaires étrangères était touchante et d'aucuns ont pris pour argent comptant la mise en garde française faite au gouvernement Vorster. A le prendre à la lettre, le gouvernement français ne savait pas ce qu'il faisait en signant le contrat de Koeberg. Il serait tombé dans « le piège » tendu par les Sud-Africains rusés. La réalité, hélas, est tout autre. Nous l'avons pour notre part démontré au moment de l'accord. Aujourd'hui,

	COMpte-REndU DE VOYAGE		N° V/035/17-015-1
			REVISION
TELEPHONE 333-58 85	LIEU : AFRIQUE DU SUD		Pièces jointes : Documents remis par B.V.S. - Form ST 8 - Form ST 11 (E) - Annexure A.
	DATE : du 26 janvier au 7 février 1973		
	AFFAIRE : Projet de centrale nucléaire 600 MWe de KOEBERG pour ESCOM.		No DE CLASSEMENT : et à l'A.E.B.
OBJET : Mission d'information, visite à ESCOM			
			DIFFUSION

d'hui, alors que le département d'Etat américain part en croisade contre la prolifération des armes nucléaires et particulièrement contre la France qui collabore sur le plan nucléaire avec l'Irak et le Pakistan, le gouvernement Giscard se trouve à nouveau sur la sellette. D'où ses déclarations vertueuses et le paraphe qu'il vient d'apposer au bas du « code de bonne conduite » des pays fournisseurs de technologie nucléaire.

Cela modifiera-t-il son attitude en ce domaine ? On ne peut qu'en douter si l'on considère comment s'est effectué l'accord de Koeberg. Pour les crédules nous publions aujourd'hui quelques preuves flagrantes du mercantilisme français. Il s'agit d'un rapport des plus confidentiels établi par une haute mission de Framatome en Afrique du Sud, dont l'objet était précisément la centrale de Koeberg.

« Développer l'idée de l'extension à l'Afrique du Sud du club franco-germano-japonais de l'enrichissement »

Comme l'indique le cartouche du document, cette mission eut lieu du 21/1/73 au 7/2/73 et portait, déjà, sur un « projet de centrale nucléaire 600 MWe de Koeberg pour l'Escom ». Dans l'équipe itinérante en question figuraient des membres de Framatome (107, bd de la Mission-Marchand, 92403 Courbevoie) et de Spie-Batignolles (77-81, rue de Mans, 92806 Puteaux), c'est-à-dire deux des firmes qui, avec Alstom (38, avenue Kléber, Paris 75016), arrachèrent le fameux contrat nucléaire sud-africain, après défection de leurs concurrents : la firme allemande KWU et le consortium américano-hollando-suisse BBC-Getesco.

Puisqu'ils n'y sont pas mentionnés, nous ne nous avançons pas à dire que des membres d'EDF ont pu être du voyage. A lire les dates portées sur ce rapport, l'on se rend compte que les tractions remontent à loin. Le préambule va même jusqu'à préciser que « Framatome avait envoyé le 14 septembre 1975 à l'Escom (EDF sud-africain, NDLR) une demande de préqualification pour la construction de la centrale nucléaire de Koeberg ». Il faut dire que l'appel d'offres devant être lancé au cours du premier semestre 1972, les choses urgaient quelque peu.

Beaucoup de monde au parfum

Nous apprenons aussi « qu'à la même époque des contacts avaient été pris avec la délégation de l'Escom à la conférence de l'AIEA à Genève ». Ce sigle désigne l'Agence internationale de l'énergie atomique (née le 29/7/1967 dont le siège est à Vienne) qui est une espèce de « gardienne » internationale veillant à contrôler les risques de dispersion nucléaire. On est en droit de penser que, dès cette date, l'AIEA fut mise « au parfum » sur le projet sud-africain. En tout cas elle n'en a rien dit. Mais l'AIEA ne fut pas la seule à être impliquée. Notre document nous apprend « qu'il a paru intéressant de faire coïncider cette visite avec celle de la

mission en Afrique du Sud de la délégation des sénateurs membres de la Commission des affaires économiques et du plan (qui a séjourné en Afrique du Sud du 19 au 31 janvier) ». Cela fait beaucoup de monde ! Le sénateur Chauty, sénateur non inscrit de Loire-Atlantique, vice-président de cette commission a même poussé la magnanimité jusqu'à accepter de prolonger de deux jours son séjour pour accompagner l'équipe de Framatome.

Le lobby français en Afrique du Sud

Lors de ses pérégrinations, celle-ci a d'abord rencontré l'AEB (Atomic Energy Board), l'Escom (Electricity Supply Commission) et l'IDG (Industrial Development Corporation). Toujours en présence des politiques français. « Cette action a donné une dimension politique à la mission FRA-SB », note le rapport.

Pourquoi, avant elle ne l'était pas ? Puis, furent contactées une série de personnalités dont la liste représente, un peu, un éventail de la présence française au pays de l'apartheid. MM Agier et Cavard de la « French Bank », autrement dit la Banque d'Indochine ; Jan H. Jonker du Crédit Lyonnais et de la BFCE (Banque française du commerce extérieur) ; Maurice Guy, conseiller commercial de la Framatome à Pretoria et ses adjoints, Brunner et Hingray à Johannesburg ; le consul de France, Goutet ; Banmeyer de l'African Batignolles Co qui est également directeur de Total South Africa ; Jacques Marlin représentant de Bouchayer-Viallet-Schneider ; Teillard d'Evry de Télémechanique SA Pty ; Savignac, représentant de Campenon Bernard au sein de la Compagnie de constructions internationales ; Granveau de Spie-Batignolles ; etc. Du bien beau monde en vérité !

Cynisme commercial

Suivent plusieurs pages d'épicerie dans lesquelles



Vue aérienne des travaux en cours de la centrale de Koeberg.

les rapporteurs expliquent les moyens de réaliser les profits les plus substantiels. Un petit chef-d'œuvre de cynisme. On y apprend que Alstom a magouillé pour que l'Escom préfère sa turbine à celle d'autres concurrents. On relève que « lors d'une visite en France, M. Straszacker a joué au golf de Saint-Cloud avec M. de Lieven... des petites choses qui ont leur importance, non ? Puis l'on passe aux risques inhérents au projet. « En particulier, en ce qui concerne la question de l'éventualité de la rupture de la cuve. » Qu'en termes forts discrets ces choses-là sont dites ! De toute façon, les Sud-Africains « désirent évaluer la probabilité d'un tel accident ». Les populations peuvent dormir tranquilles. C'est l'AEB (Atomic Energy Board) qui supervisera les contrôles. Mais le document révèle que ses préoccupations vont bien au-delà de ces considérations. L'AEB est-il écrit « s'intéresse, bien entendu, à la production, à l'enrichissement et au retraitement du combustible, acti-

vités qui ne sont pas de la compétence de Framatome ». Enrichissement, retraitement, ce sont des mots qui veulent bien dire quelque chose. Mais, il est vrai que cela ne concerne pas Framatome, comme le gouvernement français, pourtant bien au fait, doit-on penser, des usages ultérieurs d'une telle centrale.

Le club de l'enrichissement

Continuons cette lecture passionnante et nous verrons de nouvelles preuves de la duplicité française. « M. Roux, chairman de l'AEB profitera d'une invitation de l'UTA sur un vol inaugural pour venir à Paris, le 16 février. Le sénateur Chauty se propose de l'inviter au Sénat et de développer auprès de l'administrateur général du CEA (M. Giraud) l'idée de l'extension à l'Afrique du Sud du Club franco-germano-japonais de l'enrichissement. » Un sénateur qui se démène comme un fou ; le big boss de l'énergie atomique sud-

africain reçu par le Commissariat à l'énergie atomique français : un club dont on aimerait connaître de plus amples détails... On baigne en pleine idylle.

Mais, à l'évidence, ce ne sont pas les seules propositions faites à l'Escom. Framatome a aussi demandé « d'accueillir en France une mission qui pourrait visiter nos usines et avoir des entretiens avec l'EDF. D'accueillir des stagiaires par le canal de l'Actim ». On ne peut manquer de mettre cette information en parallèle avec l'arrivée, prévue dimanche 15 janvier, de 40 atomistes sud-africains devant s'initier à la centrale de Bugey (cf. « Rouge » du 17/1/78). On ne peut aussi manquer de relever les initiales d'EDF. Pour couper court à toute dénégation, le document dit « que l'EDF serait de bon conseil » pour le problème de la comparaison du KWh nucléaire et fossile, et qu'en outre, « il nous appartient de proposer un programme de ces visites (en France, NDLR) et de voir ce qui peut être fait par EDF en liaison avec nous ». On attend un démenti...

Les petits inconvénients de l'apartheid

L'apartheid a ses petits inconvénients. Ainsi le document précise : « La politique de l'apartheid impose une classification des activités en deux catégories, celles qui peuvent être exercées par les Blancs et celles qui peuvent être exercées par les non-blancs. Pour l'exécution d'une soudure par exemple, le soudeur est blanc, celui qui meule est non-blanc, mais surveillé par le blanc. Il en résulte des pertes de temps et un accroissement par rapport aux chantiers européens des effectifs nécessaires pour une tâche déterminée. » C'est d'ailleurs contre ces formes de ségrégation primaire qu'une série de multinationales américaines ont pris ces derniers mois position, car elles gênent la productivité et perdurent la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Est-ce à dire que sur ce

terrain Framatome se conforme strictement aux vœux du pouvoir raciste ? On peut le croire, d'autant que la direction avait fait savoir dans le passé que « pour le personnel en mission à l'étranger, il y a obligation de se conformer aux lois et coutumes du pays de résidence (cf. « Rouge » du 5/1/78). En tout cas, nos auteurs notent que « l'Afrique du Sud se méfie de l'attitude politique des USA et de l'Angleterre. Elle a confiance en la France. Les Afrikaans se substituent peu à peu aux Anglais dans les postes importants du gouvernement et de l'industrie ». Des remarques qui peuvent apporter un éclairage particulier à la politique de renforcement de l'exécutif menée depuis les élections législatives de novembre 1977 par Vorster.

Les petits à-côtés

Quoi qu'il en soit, à l'époque, Framatome s'en tenait à ses investigations technico-financières. A la suite desquelles, disent les émissaires, « nous pensons que Framatome a de bonnes chances d'être « préqualifiée », c'est-à-dire destinataire de l'appel d'offres ». Mais comme en ce domaine, rien ne sert mieux le sérieux que de petits à-côtés, il est envisagé que « pour accroître nos chances il est nécessaire d'établir immédiatement une liste et un programme ». Des visites sont proposées : celles des usines de Framatome, de l'EDF (Clamart, Tihange, Chatou), de centrales nucléaires (Choos, Tihange, Saint-Laurent). Des stages sont envisagés « en usines, à l'EDF, Génie atomique ou ISTIN ». Pour que tout baigne dans l'huile, il est enfin recommandé de coordonner ces actions avec la mission qu'accompliront en Afrique du Sud MM Jupillard et Cabiac de l'EDF, encore elle ! Ces deux responsables ayant séjourné à Pretoria du 27/2/72 au 5/3/72 ; séjour au cours duquel ils rencontrèrent Straszacker et Van Der Walt, les patrons de l'Escom.

Frank Tenaille